

Ministère de l'Administration Territoriale et
des Collectivités Locales

Direction Nationale des
Collectivités Territoriales

Projet Collectivité Territoriale -
Développement Local
CT-DL

République du Mali
Un Peuple - Un but - Une Foi



SAFIC

Systeme d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Territoriales

ANALYSE-DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE RURALE DE OUROUBE DOUDE

JUILLET 2009



Mali



Union
Européenne

Réalisé par le Groupement GERAD/I-SEPT



Société d'Etudes
Polytechniques
(I-SEPT)

SOMMAIRE

0 - INTRODUCTION	4
0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC	4
0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION.....	4
0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	9
FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRESENTATION DE LA COMMUNE	10
I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	12
1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE.....	12
1.1.1 Fonctionnement des organes élus	12
1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales	17
1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS AUX CITOYENS	18
1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la commune	18
1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux	19
1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune	21
1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune	23
1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES	26
1.3.1 Présence des services déconcentrés	26
1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil.....	26
1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil.....	27
1-4 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL..	28
II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE	29
2-1 POTENTIALITES ECONOMIQUES	29
2.1.1 Ressources naturelles et physiques	29
2.1.2 Ressources humaines.....	30
2.1.3 Principales activités économiques	33
2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique.....	39
2-2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE.....	40
2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique	40
2.2.2 Dynamique entrepreneuriale.....	44
2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement	45
2.2.4 Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux	46
2.2.5 Accessibilité et approvisionnement en intrants externes	46
2.2.6 Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale.....	46
2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local	47
2-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ECONOMIQUE	47
III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER	49
3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES	49
3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes.....	49
3.1.2 Performances de mobilisation des ressources.....	50
3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE.....	56
3.2.1 Processus de budgétisation locale.....	56
3.2.2 Qualité de la dépense	57
3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales.....	61
3.2.4 Production et circulation des informations financières et comptables	66
3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget	67
3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER	67
IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE	68
4-1 POTENTIALITES DU DEVELOPEMENT LOCAL	68
4-2 CARACTERISTIQUES DU DEVELOPEMENT LOCAL.....	68
4-3 NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....	69
4-4 PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPEMENT ECONOMIQUE LOCAL.....	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des sessions du conseil communal	16
Tableau 2 : Synthèse des activités des commissions techniques	17
Tableau 3 : les missions et prérogatives de chaque structure	19
Tableau 4 : Evolution des indicateurs de recettes per capita	56
Tableau 5 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Ouroubé Doudé	56
Tableau 6 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita	58
Tableau 7 : Indicateurs de structure des dépenses de la commune rurale de Ouroubé Doudé	58
Tableau 8 : Tableau des équilibres financiers de la commune	60

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des membres du conseil selon l'âge	14
Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon l'appartenance ethnique	14
Graphique 3 : Répartition des membres du conseil selon le village d'origine	15
Graphique 4 : Répartition des membres du conseil selon le niveau d'instruction et la profession.	15
Graphique 5 : Profil par âge et par sexe de la population d'Ouroubé Doudé	32
Graphique 6 : Evolution de la population d'Ouroubé Doudé	32
Graphique 7 : Production agricole d'Ouroubé Doudé	33
Graphique 8 : Composition du cheptel d'Ouroubé Doudé	34
Graphique 9 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel	51
Graphique 10 : Evolution des ressources propres de la Commune de Ouroubé Doudé	52
Graphique 11 : Evolution des ressources propres de la Commune de Ouroubé Doudé	53
Graphique 12 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses	54
Graphique 13 : Niveau de recouvrement des principales recettes	54
Graphique 14 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune	55
Graphique 15 : Niveau d'exécution des principales dépenses	57

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Ouroubé Doudé	10
Carte 2 : Répartition de la population de la commune de Ouroubé Doudé	26
Carte 3 : Equipements scolaires et sanitaires de la commune de Ouroubé Doudé	31
Carte 4 : Equipements hydrographiques de la commune de Ouroubé Doudé	62
Carte 5 : Equipements marchands de la commune de Ouroubé Doudé	63
Carte 6 : Distance par rapport au chef lieu de la commune de Ouroubé Doudé	64

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANICT :	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ASACO :	Association de Santé Communautaire
CAF :	Centre d'Alphabétisation fonctionnelle
CED :	Centre d'Education pour le Développement
CLOC-SAD :	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi
CSCOM :	Centre de Soins Communautaire
CT-DL :	Collectivité Territoriale – Développement Local
DRSIAP-M :	Direction Régionale de la Statistique Informatique Appliquée à la Planification
FENU :	Fonds d'Équipement des Nations-Unies
FODESA :	Fonds de Développement en Zone Sahélienne
GPF :	Groupements de Promotion Féminine
MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PDSEC :	Plan de Développement Social, Economique et Culturel
SAFIC :	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Territoriales
SFD :	Systèmes Financiers Décentralisés

0 - INTRODUCTION

0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC

Le Mali a amorcé une étape décisive dans le cadre de la décentralisation en créant trois ordres de Collectivités Territoriales que sont la Région, le Cercle et la Commune (urbaine ou rurale). Cette responsabilisation a été effective à travers le transfert de compétences aux Collectivités Territoriales qui les place dans un environnement juridique et législatif favorable à la prise en charge entière de leur développement local respectif.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, les différentes études d'analyse-diagnostic du processus de décentralisation ont révélé la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des autorités locales. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intervention du FENU, à travers le SAFIC, qui est en parfaite adhésion avec les besoins des autorités communales.

Le Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités (SAFIC) est un outil de diagnostic exhaustif de la situation institutionnelle, financière et économique de la Collectivité. Il est exécuté à travers le projet Collectivités Territoriales et Développement Local (CT-DL) qui représente une continuation du Projet d'Appui aux Communes Rurales du Mali dont le but est de soutenir la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de lutte contre la pauvreté au Mali.

L'objectif principal du SAFIC est de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la décentralisation dans les secteurs de développement dont la gestion est transférée à la Commune. Ce processus vise à fournir des éléments permettant d'améliorer la mobilisation des ressources, ainsi que la gestion budgétaire, financière et économique de la Commune. La finalité de ce processus est de doter les communes d'outils leur permettant de fournir des services de qualité pour favoriser de meilleures conditions de vie à leur population respective.

0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

0.2.1 Approche méthodologique générale

La méthodologie utilisée répond aux besoins et attentes énoncés dans les termes de référence (TDR) où figurent les objectifs principaux et spécifiques de l'étude.

0.2.1.1 Rappel du phasage de l'étude

Les principales étapes de l'étude sont les suivantes :

⇒ **Mission préparatoire :**

- à Bamako pour l'harmonisation de la démarche avec tous les experts (Sénégal et Mali) ;
- à Mopti pour la prise de contact avec le CT-DL, les autorités administratives et locales (Assemblée régionale, Conseils de Cercle au niveau de Bandiagara et de Mopti pour le recrutement des enquêteurs locaux, Préfets des deux Cercles, ANICT, etc.).

⇒ **Préalables à la mise en œuvre des enquêtes :**

- élaboration et dépôt des dossiers d'enquête pour les Cercles de Bandiagara et de Mopti ;
- recrutement de 52 enquêteurs locaux au niveau de Mopti et de Bandiagara (32 pour Bandiagara et 20 pour Mopti) ;
- formation des enquêteurs locaux sur la base de l'approche retenue dans les dossiers d'enquête ;
- organisation des ateliers de lancement en vue d'informer les services techniques et les acteurs locaux d'une manière générale.

⇒ **Mise en œuvre des enquêtes :** elles ont concerné les trois volets de l'étude en conformité aux prescriptions des termes de références

• **Volet économique**, il a consisté en :

- une enquête exhaustive au niveau des marchés hebdomadaires et des gares routières à l'aide de questionnaires ;
- une enquête qualitative par focus-groups, avec l'application des outils de la MARP et du Genre ;
- une enquête à l'aide de fiches de collecte pour recueillir des données démographiques et recenser les infrastructures et équipements (au niveau des chefs de village de chaque Commune) ;
- une enquête au niveau des structures administratives, privées et communautaires à l'aide de fiches de collecte ;

• **Volet financier**, il s'agit de l'exploitation des documents administratifs de chaque Commune, notamment :

- les comptes administratifs et financiers et/ou les comptes de gestion des cinq dernières années du maire ;
- les rôles numériques des cinq dernières années.

• **Volet organisationnel**, il a concerné :

- des séances de travail avec chaque équipe communale ;
- des entretiens avec les institutions étatiques et non étatiques présentes dans la Commune ;
- un diagnostic organisationnel approfondi des organisations communautaires les plus importantes.

0.2.1.2 Méthodologie en matière de diagnostic

La phase d'analyse-diagnostic représente une partie déterminante de la démarche. Ainsi, une analyse rétrospective et très fouillée des différentes composantes socio-économique de la Commune a été effectuée dans le but d'identifier les ressources et potentialités dont disposent la Commune, mais aussi les contraintes et les mécanismes d'adaptation des acteurs locaux.

Une attention toute particulière a été accordée à l'analyse sociale et du genre et a facilité la prise en compte de toutes les catégories sociales et socio-professionnelles dans le processus.

➤ **L'utilisation des fiches de collecte**

Des fiches préconçues ont permis aux enquêteurs de collecter des informations de base à l'échelle des villages. Quatre types de fiches de collecte ont été utilisés : *une fiche synoptique, une fiche des activités économiques, une fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et une fiche d'enquête du patrimoine des infrastructures.*

- **La fiche synoptique** comporte, pour chacun des villages, des rubriques relatives :
 - 1) à la localisation géographique et aux données démographiques ;
 - 2) aux équipements sanitaires, scolaires, marchands, socioéconomiques, hydrauliques, etc. ;
 - 3) à la dynamique organisationnelle et partenariale ;
 - 4) aux activités économiques principales et secondaires ;
 - 5) les potentialités de la zone ;
 - 6) les contraintes au développement et les pistes de solutions

Les principales personnes ressource de chaque village (chefs de village, présidents d'organisations communautaires de base, représentants des services techniques publics, etc.) ont été sollicitées pour fournir ces informations.

- **La fiche des activités économiques** a permis de cerner pour chaque village les activités économiques déroulées de manière continue (boutique, magasin, officine, etc.)
- **La fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et celle du patrimoine d'infrastructures** sera principalement appliqué par l'ingénieur en génie rural. Il a facilité la connaissance approfondie du patrimoine bâtie de la Commune, ainsi que des infrastructures de désenclavement.

➤ **Les enquêtes qualitatives**

Les enquêtes qualitatives seront exécutées à partir de guides d'entretien basés sur la MARP et le GENRE. Elles prendront la forme d'assemblées villageoises où ont été conviées les personnes ressources de chaque sous-zone. Il convient de signaler que, pour une plus grande implication de la gente féminine, l'assemblée sera scindée en deux groupes (le groupe des hommes et celui des femmes). Les outils diagnostic GENRE et ceux de la MARP ont été

utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés.

- **Les outils de diagnostic MARP** les plus pertinents pour recueillir les informations ont été utilisés. Ces outils sont pour la plupart des représentations graphiques maîtrisables par la population rurale. Ils sont générateurs d'informations pertinentes et fiables en très peu de temps. Cette approche traduit le souci d'une démarche participative et permet de générer des discussions ouvertes avec les leaders d'opinion de la zone. Ces discussions ont été globalement orientées vers la perception des populations sur les services communautaires. Les différents outils utilisés sont :
 - la carte des ressources et la carte sociale : afin d'apprécier les besoins et les potentialités de la zone ;
 - les calendriers journaliers et saisonniers : pour cerner la charge de travail respective de chaque composante de la société ;
 - les diagrammes de venn et des flux : en vue de connaître et d'analyser les différentes structures de base, ainsi que les partenaires intervenant dans la localité ;
 - le diagramme (pyramide) de classification : variante de l'arbre à problème, a facilité l'identification et la priorisation des problèmes, ainsi que les solutions qui y sont liées.

- **L'analyse selon le Genre**, à partir du potentiel et des opportunités de développement local, a permis d'établir les différences et les inégalités dans l'accès aux ressources et le partage des rôles. Elle a été axée d'une part, sur **l'analyse socio-économique du genre** de manière à permettre aux groupes dits vulnérables d'identifier leurs propres contraintes, de déterminer les solutions tout en participant au processus d'exécution des actions retenues ; et d'autre part, sur **la méthode d'évaluation des bénéficiaires** sur les services fournis par la Commune. Les outils utilisés sont :
 - le cadre d'analyse de Havard : les principaux volets abordés sont :
 - *le profil des activités*, à travers le recensement de toutes les tâches pertinentes liées à la vie économique, sociale et à la responsabilité communautaire ;
 - *le profil accès et contrôle* des ressources.

Au niveau de chaque volet, il a été identifié les facteurs d'influence politique, sociale et économique (existence ou non de stéréotypes). Ce diagnostic a facilité l'identification des contraintes majeures à l'atteinte des niveaux supérieurs de développement et de pouvoir des groupes dits vulnérables.

- l'analyse des déterminants des problèmes identifiés : elle a facilité l'identification des causes des problèmes et d'effectuer la hiérarchie des causes immédiates, intermédiaire et de base (ou structurelle). Par la suite, a été établi la chaîne des relations cause - effets en vue de développer la stratégie d'intervention et de déterminer les objectifs fixés et les résultats à atteindre, mais d'identifier également les facteurs de risques ;

- *l'évaluation des bénéficiaires* : notamment à travers :
 - le niveau d'adéquation entre leurs priorités et les allocations budgétaires ;
 - l'effet/impact des services communaux sur leurs conditions de vie.

Les enquêtes qualitatives ont été déroulées au niveau de certains villages choisis sur la base d'un échantillonnage qui relève d'un choix raisonné. Ainsi, l'ensemble des outils (MARP et GENRE) ont été déroulés au niveau du village de Sendégué, chef lieu de Commune du fait du rôle important qu'il joue dans la Commune.

0.2.2 Déroulement de l'étude

L'étude s'est déroulée suivant deux principales étapes :

- les activités préparatoires ;
- les enquêtes de terrain.

⇒ **Les activités préparatoires** : elles s'articulent autour de réunions d'harmonisation et d'ateliers d'échanges dans le but de promouvoir la mise en synergie :

- *les réunions d'harmonisation* : la mission a débuté par la prise de contact avec les autorités du projet afin de leur présenter la démarche retenue. Des entretiens ont été également organisés avec les autorités locales et administratives de la région de Mopti, ainsi que du Cercle de Mopti. Il s'agit principalement du Président de l'Assemblée Régionale de Mopti, du Préfet et du Président du Cercle de Mopti. Les services déconcentrés de l'Etat ont également été la cible des entretiens, notamment, l'ANICT, la DRSIAP-M, les services des impôts du Cercle de Mopti, ainsi que la perception de Mopti. Les entretiens ont globalement porté sur l'harmonisation de la démarche, ainsi que la collecte d'informations sur les communes cibles de l'étude ;
- *l'atelier de mise à niveau des enquêteurs* : l'approche du consultant s'est basée sur le recrutement d'enquêteurs locaux pour la collecte des données de base. Ces enquêteurs ont exécuté leur mission de collecte de données sous la supervision de chefs d'équipe. Au préalable, un atelier de mise à niveau a été organisé afin de promouvoir une compréhension commune de la méthodologie de collecte de donnée. Tout ce processus a été mené sous la supervision du Conseil de Cercle de Mopti qui est la personnalité morale regroupant les Communes d'intervention du SAFIC dans le Cercle de Mopti.



Photos Formation

- L'atelier de lancement de l'étude : il s'agit d'un cadre de présentation de l'approche et d'échanges avec les différents représentants du CLOC-SAD du Cercle de Mopti. L'organisation de cette rencontre a été coordonnée par le préfet du cercle de Mopti, qui a d'ailleurs assuré la présidence de la séance. Il a permis d'une part, d'informer les autorités communales sur la collecte de données au niveau de leur collectivité respective, et d'autre part de promouvoir l'implication des services déconcentrés de l'Etat dans l'exécution de l'étude.



Photos Atelier

⇒ **Les enquêtes de terrain** : La collecte de données a été réalisée à travers des enquêtes qualitatives et l'exploitation de données statistiques.

- Les enquêtes qualitatives : elles ont été exécutées à partir d'outils de collecte basés sur la MARP, le GENRE et l'analyse institutionnelle. Elles ont pris la forme d'assemblée villageoise ou d'entretien de groupe avec les autorités communales où ont été conviées les personnes ressources locales. Les outils de diagnostic ont été utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés. Leur utilisation conjointe a facilité l'analyse des besoins pratiques et stratégiques des communes cibles du SAFIC.
- L'exploitation des données statistiques : il s'agit des rôles numériques permettant d'apprécier les matières imposables de la Commune, des comptes administratifs du Maire, ainsi que des comptes de gestion des percepteurs. Par ailleurs, les données statistiques des villages de chaque Commune ont été collectées dans le but de fournir la cartographie des différentes ressources de chaque Commune.

0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE

La mission SAFIC s'est déroulée dans la commune d'Ouroubé Doudé du vendredi 16 au samedi 17 janvier. Globalement la mission s'est bien passée et aucune difficulté majeure n'a été notée sur le terrain hors mis l'indisponibilité de certaines données importantes au niveau de la mairie et des chefs de villages.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune rurale d'Ouroubé Doude dépend administrativement du cercle de Mopti. Sa localisation sur la carte suivante montre qu'elle se situe dans la partie septentrionale du cercle.



Elle est limitée :

- à l'Est par la commune de Dangol Boré ;
- au Nord par celle de Korombana ;
- à l'Ouest par la commune de Déboye ;
- au Sud par celle de Konna.

Elle est située à 115 km au nord de Mopti (chef-lieu de cercle) et couvre une superficie de 279 km².

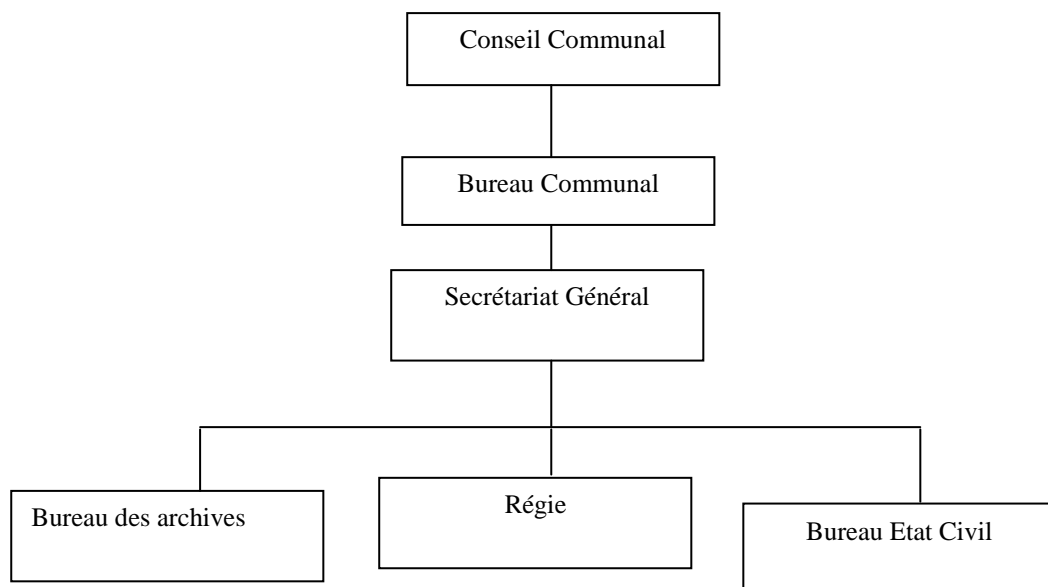
L'historique de l'occupation de la commune est liée à la création du village de Sendégué qui fut créé en 1823 par un cultivateur bambara du nom de Sendegué -degué d'où le nom de Sendegué « je vais cultiver ». Ce fondateur de Sendegué est originaire de Déra, village situé à 2 kilomètres. Il a choisi ce lieu pour des besoins de maraîchage.

Le village est devenu chef-lieu d'arrondissement en 1969. A l'instar des autres collectivités rurales du Mali, la commune d'Ouroubé Doudé a été créée par la loi 96-059 du 12-11-96 portant création des communes. Elle compte 10 villages qui sont : Barkaneli, Bokoré, Déra, Doye, Drambani, Samataka, sendegué, Sirifiré, Tonomina et Barsomé. Les villages sont très proches les uns des autres et le plus proche du chef lieu (Sendégué) est le village de Déra (2 km), alors que Bakanelbi situé à 16 km est le plus éloigné.

I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

L'analyse descriptive des différents organes décisionnels et commissions techniques de la mairie, met l'accent sur le fonctionnement interne des organes, le respect des normes établies, la qualité des ressources humaines et leurs conditions de travail.

ESQUISSE D'ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE OUROUBE DOUDE



Photos focus

1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE

1.1.1 Fonctionnement des organes élus

Les organes élus de la commune de Ouroube Doude sont composés d'un organe exécutif qu'est le bureau communal, d'un organe délibérant qu'est le conseil communal et des commissions techniques.

1.1.1.1 L'organe exécutif : le Bureau Communal

➤ **Présentation**

Le maire est le président de l'organe exécutif de la commune. Il est responsable de la mise en œuvre dans sa commune de la politique de développement économique et social définie par le gouvernement.

La loi 95.034 portant code des collectivités territoriales fixe les attributions du maire. Il stipule que le maire est le représentant de la collectivité et à ce titre, il est chargé de gérer les affaires de la commune.

Il a pour mission entre autres *«la préparation du projet de budget de la commune et son exécution, la gestion du personnel communal, la gestion et l'organisation des biens de la commune, l'application de la politique d'aménagement, d'assainissement et d'entretien de la voirie communale, la police administrative... »*.

Ainsi, le maire constitue le personnage central au sein de la commune. Il doit impulser et animer la dynamique de développement économique, social et culturel. Il est l'ordonnateur de la commune. Il est assisté dans sa tâche par le bureau communal constitué de ses adjoints. A Ouroube Doude, le maire a défini les attributions de ces adjoints conformément à la réglementation en vigueur :

- le premier adjoint s'occupe de la commission « jeunesse et sport » ;
- le deuxième adjoint s'occupe de la commission « finances » ;
- le troisième adjoint s'occupe de la commission « Etat Civil ».

➤ **Fonctionnement**

Le bureau communal avait prévu de se rencontrer à la fin de chaque semaine pour le compte rendu des activités passées et le planning des activités à venir. En définitive, ces rencontres n'ont pas pu se poursuivre. Ainsi, il n'a pas su jouer son rôle d'animation, de coordination et d'impulsion des activités de la mairie.

Recommandations

Pour permettre au bureau communal d'être plus fonctionnel, il faudra :

- *Former les membres du bureau sur leurs rôles et missions ;*
- *Elaborer un plan d'action qui identifie clairement des objectifs à atteindre en tenant compte des possibilités budgétaires ;*
- *Mettre en place un système de suivi et de rapportage des différentes activités.*

1.1.1.2 L'organe délibérant : le conseil communal

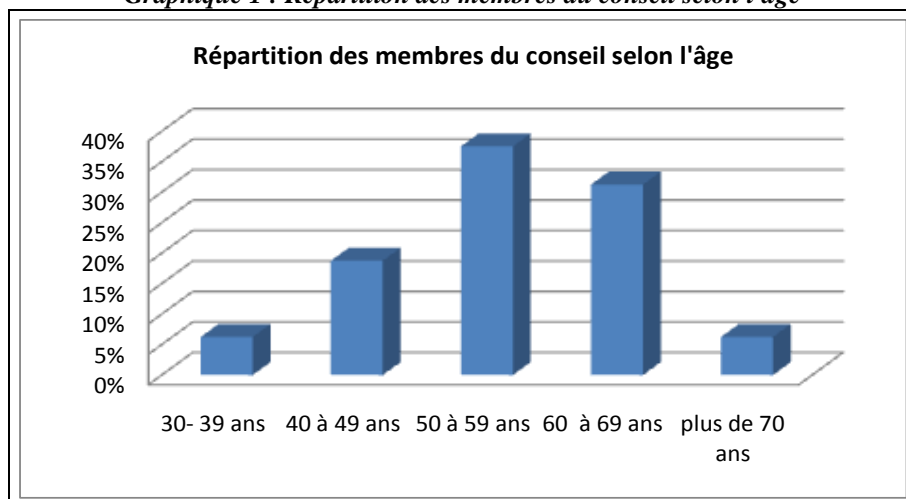
➤ **Présentation**

Le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune relatives aux programmes de développement économique, social et culturel. Il est consulté sur toutes les

questions intéressant la commune notamment celles relatives aux projets d'aménagement et d'équipement.

Le conseil communal de Ouroube Doude compte 17 membres tous des hommes, élus pour un mandat de cinq (5) ans. Un des membres du conseil est décédé mais n'est toujours pas remplacé comme le prévoit le code des collectivités territoriales. Des efforts sont à faire pour intégrer le genre au sein du conseil communal, compte tenu du rôle qu'occupent les femmes dans le développement socio économique et culturel.

Graphique 1 : Répartition des membres du conseil selon l'âge

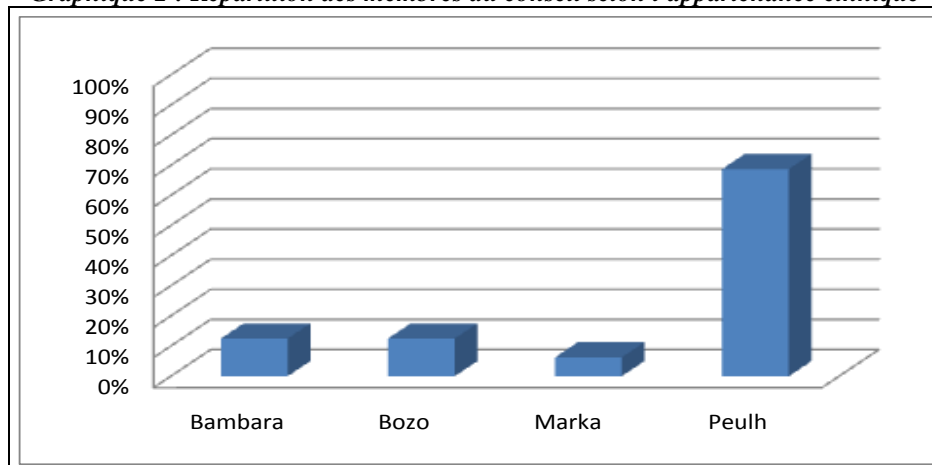


Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

L'âge moyen des élus est de 56 ans, ce qui garantit une maturité au conseil. Les moins de 40 ans sont présents au niveau du conseil à hauteur de 5%, alors que les 50 ans et plus représentent 70% du conseil.

La représentation ethnique du conseil est à l'image de la composition de la population de la commune. Les Peulhs sont largement majoritaires (60%) suivis des Bambaras, des Bozo et des Marka qui sont les moins représentés.

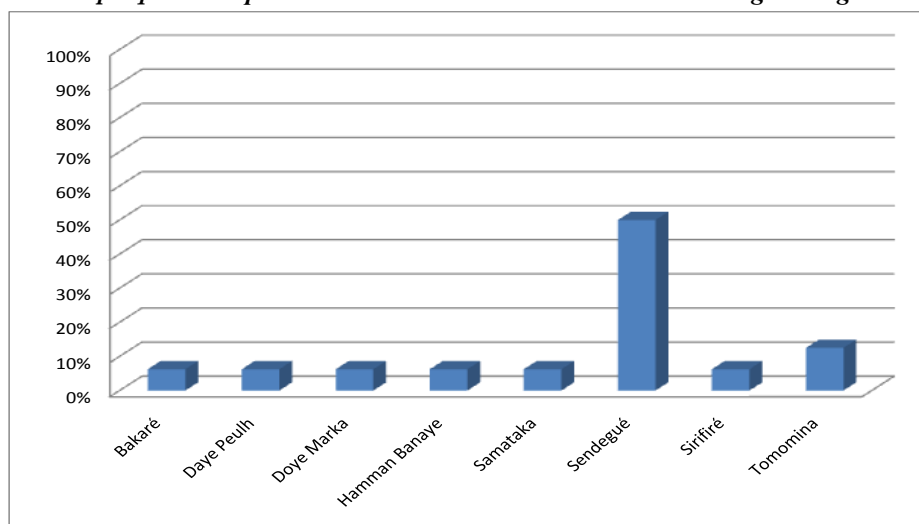
Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon l'appartenance ethnique



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

Les élus proviennent de huit localités différentes sur un total de 9 villages et 2 hameaux. Le village de Sendégué, chef lieu de commune, compte plus de la moitié avec 9 élus sur 17, suivi du village de Tomomina avec 2 élus. Le reste des villages se trouvant dans un rayon de 3 à 11km du chef lieu, compte chacun 1 élu. C'est le cas des localités de Doye Peulh et Doye Marka qui sont les plus éloignées.

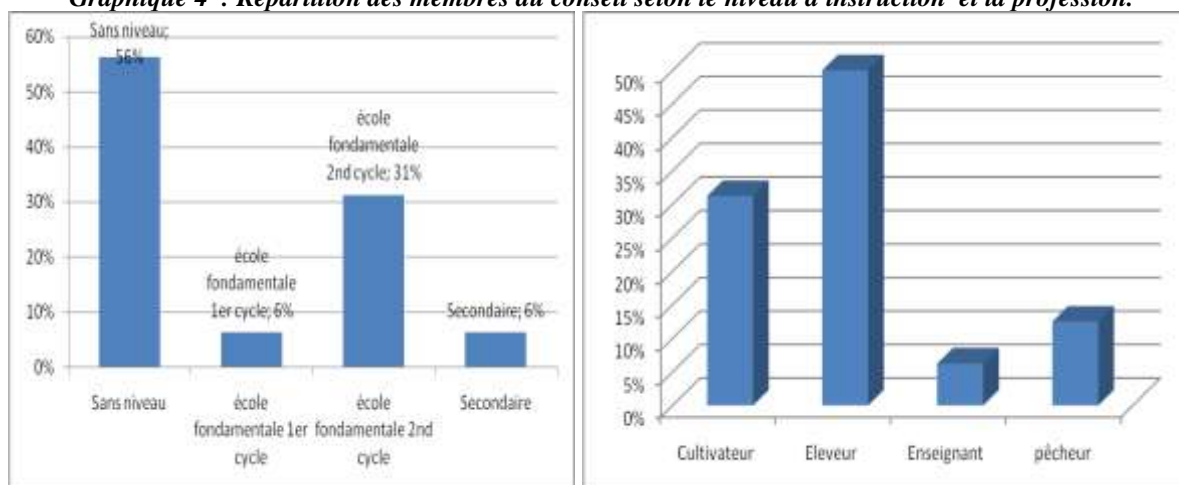
Graphique 3 : Répartition des membres du conseil selon le village d'origine



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

Pour favoriser le développement économique et social des communes, il faut promouvoir l'instruction des dirigeants. Le niveau d'instruction des conseillers communaux est faible avec 57% des élus qui n'ont aucun niveau. Les autres conseillers ont le niveau de l'école fondamentale 1^{er} cycle (1), l'enseignement fondamental 2^{ème} cycle (5) et un élu ayant le niveau du secondaire. Ces élus ont des occupations professionnelles touchant l'élevage, l'agriculture, la pêche et l'enseignement qui concerne un élu.

Graphique 4 : Répartition des membres du conseil selon le niveau d'instruction et la profession.



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

➤ Fonctionnement

• Tenue des sessions

La commune tient en moyenne deux sessions ordinaires et des sessions extraordinaires par année. Le conseil communal ne respecte pas les dispositions réglementaires qui exigent au moins la tenue d'une session ordinaire par trimestre et des sessions extraordinaires chaque fois que le conseil communal le juge opportun (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 1 : Synthèse des sessions du conseil communal

N°	Année	Ord session	période	ordre du jour	Nbre présents			
1	2007	1	janvier	Signature du contrat de performance entre commune et villages	11			
				Gratuité de l'intervention par césarienne				
				Prise en charge du paludisme				
		2	novembre	Présentation et adoption du budget primitif 2008	13			
2	2006	1	février	Adoption du plan de développement institutionnel	13			
				Présentation et adoption du compte administratif 2005				
				2		mai	Demande d'expertise du marché de Dera	15
				3		octobre	Adoption du plan d'aménagement et de gestion du terroir de Simaï	
		4	décembre	Disposition à prendre pour la traversée des animaux	13			
3	2005	1	juillet	Validation du plan quinquennal 2005-2009	12			
				2		août	Adoption des grandes orientations du développement communal	
				3		décembre	Présentation et adoption du budget 2006	
4	2004	1	décembre	Présentation et adoption du budget primitif 2005	16			

Source : Registre de délibération existants, Enquête SAFIC, janvier 2009

Certaines sessions ont été tenues mais ne sont pas encore enregistrées dans le registre. Le tableau révèle également que les sessions ne sont pas systématiquement trimestrielles. Elles sont convoquées en fonction des exigences et de leurs préoccupations.

Par rapport aux informations disponibles, il s'avère que les convocations sont transmises avec un délai de sept jours francs et les sessions durent généralement une journée à l'exception de celles portant sur le budget primitif qui durent 5 à 10 jours. Les procès verbaux sont transmis à la tutelle dans les huit jours qui suivent la tenue de la session avec un bordereau de transmission déchargé par l'autorité. Les comptes rendus sont affichés au siège de la mairie mais n'y figurent pas en permanence.

• Niveau de participation des élus

Les élus participent régulièrement aux sessions du conseil communal avec en moyenne 13 élus par réunion. Cette participation dénote, dans une certaine mesure, l'intérêt qu'ils portent à l'institution communale. Elle peut être aussi appréciée par les dispositions du code des collectivités territoriales qui stipulent que le mandat du membre du conseil prend fin, entre autres, en cas d'absence non motivée à plus de deux sessions dans l'année.

Quant à leur participation aux débats, les entretiens et les quelques procès verbaux disponibles montrent que les échanges sont quelquefois passionnés et portent sur les taxes, les investissements à réaliser et le recouvrement des recettes.

⇒ Les commissions techniques

Le conseil communal de Ouroubé Doudé a mis en place 6 commissions techniques chargées d'approfondir la réflexion et de proposer des solutions aux questions qui se posent à la commune. Leurs modalités de fonctionnement sont fixées par délibération du Conseil communal approuvée par l'Autorité de tutelle. Chaque commission établit son propre règlement intérieur. Le tableau ci-dessous présente la composition et le niveau de fonctionnalité de ces commissions.

Tableau 2 : Synthèse des activités des commissions techniques

N°	COMMISSIONS	COMPOSITION	TENUE DE REUNION	OBJET DE LA REUNION
1	ENVIRONNEMENT	3 élus	Pas de réunion	NEANT
2	DEVELOPPEMENT	3 élus	Pas de réunion	NEANT
3	FINANCES	3 élus	Réunion en cas de besoin	recouvrement des impôts
4	ETAT CIVIL	3 élus	Réunion en cas de besoin	sensibilisation sur les déclarations d'état civil
5	JEUNESSE/SPORT	3 élus	Pas de réunion	NEANT
6	VOIRIE/ASSAINISSEMENT	3 élus	Pas de réunion	NEANT

Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

Chaque commission est composée de 3 élus ; un élu pouvant être membre de plusieurs commissions. Elles ne fonctionnent pas correctement et les rares réunions tenues n'ont pas fait l'objet d'un procès verbal ou d'un compte rendu. **Les principales causes sont liées à :**

- un manque de formation sur les rôles et missions des membres de ces commissions ;
- la non participation de personnes ressources au niveau des commissions ;
- le manque de moyens logistiques et financiers car la commune a du mal à assumer ses charges de fonctionnement (fournitures, salaires, indemnités et autres) ;
- une inexistence de plan d'action précisant les objectifs en tenant compte des possibilités budgétaires.

Recommandations

- *Encourager l'intégration des femmes dans le conseil communal pour une meilleure prise en charge de leurs aspirations;*
- *Assurer le fonctionnement de toutes les commissions et renforcer les capacités de ses membres afin de tendre à une fonction publique locale;*
- *Mettre à la disposition des commissions techniques des moyens suffisants et adéquats pour mener à bien leurs activités.*

1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales

Dans le cadre d'une démocratie, les populations élisent leurs représentants qui assurent la gestion de la commune et gardent un droit de regard sur la gestion des affaires locales, c'est la participation citoyenne. Les représentants des populations ont l'obligation de rendre compte à leurs mandants, c'est le principe de l'imputabilité.

1.1.2.1. Accès des citoyens à l'information

Les rencontres avec les populations locales ne sont pas régulièrement tenues à l'exception du débat public sur le budget au cours duquel les chefs de villages sont convoqués. Il n'y a pas de concertation et le conseil n'organise pas des assemblées villageoises pour rendre compte de sa gestion aux populations. La mairie procède de temps en temps à l'affichage des comptes rendus de session mais les populations ne s'intéressent pas pour autant à la consultation des affiches.

1.1.2.2. Implication des citoyens dans la prise de décision

L'implication des populations dans la gestion des affaires communales est à l'état embryonnaire. A ce niveau, l'expérience de la délégation de maîtrise d'ouvrage est indirecte : les ONG partenaires confient l'exécution de certains travaux aux structures locales avec une supervision de la commune. De manière générale, la commune appuie les commissions externes notamment les comités de gestion (points d'eau, école et santé) pour la mise en œuvre de leurs activités.

Ainsi, à travers l'association des usagers d'eau, l'ASACO et le CGS, les populations participent activement à la gestion en veillant au bon fonctionnement et à la pérennité des équipements et infrastructures communaux.

1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS AUX CITOYENS

1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la commune

1.2.1.1 Rappel des compétences de la commune

La loi N° 93-008 AN-RM du 11 février 1993 stipule en son article 3 que les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional ou local.

Pour la réalisation de sa mission, la commune a élaboré un plan de développement Social, Economique et Culturel (PDSEC) qui est un outil de planification à moyen terme d'une durée de cinq ans. Mais ce plan n'est pas actualisé, ce qui rend sa mise en œuvre difficile. En outre la commune dispose d'un plan de Sécurité Alimentaire (PSA).

1.2.1.2 Analyse des compétences de la commune

Les Collectivités Territoriales, dont la commune de Ouroube Doude, ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel. Dans ce cadre, la mairie de Ouroube Doudé offre un certain nombre de services à sa population. Il s'agit entre autres de :

- l'établissement des pièces d'état civil ;
- la mise en place d'équipements hydrauliques et d'assainissement ;
- l'installation et la gestion d'Equipements marchands.

1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux

1.2.2.1. Organisation des services communaux

Le maire est appuyé dans sa mission de gestion de la commune par des services techniques composés d'un secrétariat général, d'une régie des recettes et des dépenses et d'un bureau d'état civil. Le tableau ci-dessous indique les missions et prérogatives de chaque structure.

Tableau 3 : les missions et prérogatives de chaque structure

Acteurs	Missions/Objectifs/ Rôles et Responsabilités
Secrétaire Général	<p>Il assiste le maire dans la gestion administrative des services de la collectivité et de leur personnel. En sa qualité d'agent administratif de la collectivité, il est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De préparer les réunions du conseil communal ; • De classer et de conserver les archives et la documentation de la commune ; • De la gestion du personnel communal ; • De la gestion du courrier ; • De la préparation des budgets et la tenue des comptes ; • D'assurer la rédaction des actes réglementaires et individuels. <p>Il participe aux réunions du conseil communal avec voix consultative et en dresse les procès verbaux. Le secrétaire général de la commune a été absent pendant un an suite à un accident.</p>
Régisseur des recettes	<p>Sous la supervision du receveur local, le régisseur des recettes est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Etablissement des rôles • Le recouvrement des impôts et taxes, • La gestion des redevances provenant des services du domaine et des ventes diverses ; • La gestion des redevances provenant des prestations de services de la mairie • La gestion des transferts • Le suivi d'exécution du budget <p>Le régisseur recettes est nommé par le maire après avis du Représentant de l'Etat. <i>Le régisseur des recettes qui vient de rejoindre son poste (janvier 2009) n'a pas fait une passation de service avec le secrétaire général qui assurait cette fonction cumulativement à ses propres missions.</i></p>
Régisseur des dépenses	<p>Le régisseur des dépenses est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des charges du personnel (salaires et indemnités) et des autres charges de gestion courante ; • La gestion des contrats de prestation de services ; • L'exécution des achats de biens et services ; • L'acquisition de terrains et de matériels; <p><i>Le régisseur des dépenses qui vient de rejoindre son poste (janvier 2009) n'a pas fait une passation de service avec le secrétaire général qui assurait cette fonction cumulativement à ses propres missions.</i></p>
Bureau d'Etat civil	<p>La commune de Ouroube Doude dispose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux centres de déclaration fonctionnels dont 1 à la mairie géré par la secrétaire et 1 au CSCOM géré par la matrone. • Par un arrêté du préfet, tous les villages disposent d'un centre de déclaration. Ces différents centres ne sont pas encore fonctionnels du fait d'un manque de matériels que l'Etat doit mettre en place. <p>Les différents types d'état civil sont annuels mais la consultation des registres de naissance a révélé qu'il y'a eu des enregistrements de différentes années dans un même registre. Les registres existants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le registre de naissance ordinaire (dernière écriture le 25/12/2008) ; - Le registre de mariage ordinaire (dernière écriture 27/05/2008) ; - Le registre de décès ordinaire (pas de déclaration);

⇒ **Qualité des ressources humaines**

La mairie dispose de deux agents que sont :

- le secrétaire général de catégorie A ;
- le régisseur des recettes de catégorie C ;
- le régisseur des dépenses de catégorie C ;
- une secrétaire dactylo de catégorie D ;
- deux matrones ;
- un aide soignant ;
- un gardien.

Ce personnel est recruté soit par le maire avec la participation du bureau exécutif, soit par décision ministérielle (cas des nouveaux régisseurs).

⇒ **Ressources matérielles et logistiques**

La commune dispose de locaux propres de :

- 5 pièces dont une salle de délibération ;
- 2 armoires ;
- 3 bureaux ;
- 20 chaises ;
- 1 banc ;
- 40 chaises de réunion ;
- 1 machine de dactylographie.

Ce matériel permet déjà à la commune de fonctionner et pourrait être renforcé avec du matériel informatique, une moto pour faciliter les déplacements du régisseur de recettes et des armoires de rangement.

1.2.2.2. Organisation des services communaux

Le diagnostic de ces services a révélé des insuffisances que sont :

➤ ***Au niveau du secrétariat général :***

- les procès verbaux et comptes rendus ne sont pas exhaustifs et ne permettent pas d'avoir la quintessence des débats au cours des réunions du conseil ;
- les registres de délibération et les procès verbaux et ne sont pas tenus régulièrement ;
- le cahier de convocation ne prévoit pas la colonne « date d'émargement » pour permettre d'apprécier le respect du délai de convocation conformément à la loi.

➤ ***Au niveau de la régie :***

Le fonctionnement des régies n'a pas été apprécié du fait que :

- les agents viennent de rejoindre leur poste ;
- le secrétaire général rentre d'un long congé de maladie ;
- les documents n'ont pas été présentés.

➤ **Au niveau de l'état civil :**

- les déclarations de naissance ne sont pas systématiques surtout quand les accouchements échappent au CSCOM ; ceci est aussi valable pour la déclaration des mariages ;
- le registre de décès n'est pas tenu et les déclarations ne se font pas ;
- les relevés périodiques des situations des faits d'état civil ne sont pas établis.

Recommandations

- *Renforcer des capacités du personnel technique de la mairie pour un meilleur accomplissement de leurs missions;*
- *Etablir les situations des faits d'état civil ;*
- *Sensibiliser les populations sur l'importance des déclarations d'état civil aussi bien les naissances, les mariages que les décès ;*
- *Procéder à la passation de services entre le secrétaire général et les régisseurs nouvellement recrutés ;*
- *Tenir à jour les procès verbaux et les registres.*

1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune

1.2.3.1. Etat d'exercice des compétences

Il porte sur les mécanismes mis en place au niveau des structures communales pour exécuter les missions dévolues à la mairie. Ces mécanismes doivent conduire à la réalisation des objectifs clairement définis à travers des activités de conception, de planification, d'exécution, de communication et d'offres de services adaptés aux préoccupations des populations locales.

La gestion communale, pour être efficace et efficiente, obéit à des principes et règles démocratiques, transparentes, de bonne gouvernance, de traçabilité, d'imputabilité conformément au code des collectivités territoriales qui a mis en place un cadre réglementaire pour l'exercice de la décentralisation. Ces différents critères peuvent s'apprécier à travers le processus de planification, les procédures de passation des marchés, ainsi que le niveau d'implication des populations à la gestion des affaires locales.

⇒ **Processus de planification**

La commune dispose d'un Plan de Développement Social, Economique et Culturel (PDSEC) qui est un document d'orientation stratégique qui fixe les objectifs de la commune en matière de développement pour cinq ans. Ce document constitue une référence pour les investissements réalisés depuis lors. Le processus d'élaboration est bien connu par les élus et s'articule autour de :

- ✓ des diagnostics villageois ;
- ✓ des journées communautaires pour la synthèse des données ;

- ✓ la faisabilité des besoins exprimés avec l'implication des services techniques et des bénéficiaires ;
- ✓ la priorisation des actions ;
- ✓ les journées de rencontre et de restitution ;
- ✓ l'adoption par le conseil communal du plan élaboré.

Cette compréhension ne signifie pas pour autant qu'ils aient la capacité d'élaborer leur propre document de planification, ils ont besoin de l'appui technique d'une structure externe.

⇒ **Respect des procédures de passation des marchés**

La commune dispose d'une commission de dépouillement confiée au vice président chargé des finances, en rapport avec le maire. La commission se réunit au besoin pour l'attribution des marchés. Les documents existant sont les dossiers d'appel d'offres, les procès verbaux de réception, les offres des soumissionnaires et quelques lettres de notification. D'autres documents très importants notamment les procès verbaux de dépouillement et d'évaluation des offres, ainsi que les contrats n'étaient pas disponibles au siège de la commune. Les dossiers qui ont été consultés étaient incomplets et laissent planer des insuffisances par rapport au respect des procédures de passation des marchés.

⇒ **Archivage des documents**

La commune ne dispose d'un bureau des archives et par conséquent, les différents acteurs (le maire, le secrétaire général ou la secrétaire dactylo) se passent les documents et les conservent en fonction des moyens disponibles. Si le maire et la secrétaire dactylo disposent d'armoires, ce n'est pas le cas du secrétaire général qui a posé ces documents par terre. Cette situation expose ces documents aux intempéries notamment l'étanchéité, les poussières et l'humidité qui accélèrent la dégradation de ces derniers.

Elle a aussi rendu très difficile l'accès à certains documents visiblement égarés entre le maire, le secrétaire général et la secrétaire. Il s'agit du PDSEC, de certains comptes administratifs, des rôles, des comptes de gestion ou autres. Le renforcement des capacités du personnel en gestion administrative et archivage permettraient de corriger ces imperfections.

1.2.3.2. Activités réellement menées par la commune dans le cadre du budget

L'état d'exercice des compétences par les élus reste faible du fait du taux élevé d'analphabètes et de manque de formation des élus. Malgré, la création de différentes commissions techniques, les compétences transférées sont mal maîtrisées par les élus et posent un problème d'exécution des tâches.

Le nombre et les moyens très limités des services, font que le niveau fournis par la commune est faible compte tenu de l'attente des populations. Dans tous les secteurs, hors mis la santé, l'éducation et l'état civil, le niveau est très faible et parfois même on note une inexistence totale de services dans certains domaines pourtant prioritaires. Souvent quand ils existent, le manque de moyens limite les tâches et entraîne un déficit de service pour les populations.

La commune offre un certain nombre de services aux citoyens parmi lesquels il faut retenir :

- l'administration générale notamment pour ce qui est des pièces d'état civil ;
- l'éducation avec la construction des salles de classe, des latrines, des fournitures et matériels scolaires ;
- la santé par l'appui du comité de santé et du CSCOM en médicaments et en personnel ;
- l'hydraulique avec la réalisation d'équipements (forage et puits).

Toutefois, le nombre d'équipements et leur niveau de fonctionnalité reste très faible ce qui limite fortement le niveau des services fournis. A cela s'ajoute l'accessibilité des équipements qui pose problème dans de nombreuses localités qui le plus souvent ne disposent d'aucune infrastructure mise en place par la commune et celles existantes à Sendégou ne couvrant pas tous les besoins du fait de la faiblesse des moyens.

Recommandations

- *Organiser l'archivage des documents administratifs pour éviter la perte des informations ;*
- *Mettre en place une comptabilité matière pour un bon suivi des ressources matérielles de la commune ;*
- *Encourager les populations à s'impliquer dans la gestion de la commune ;*
- *Restructurer la commission de dépouillement et renforcer les capacités de ses membres en maîtrise d'ouvrage ;*
- *Renforcer les capacités des ressources humaines ;*
- *Améliorer le niveau d'équipement de la commune.*

1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune

La loi N° 95-034 modifiée par la loi N° 98-066 du 30 décembre 1998 portant code des collectivités territoriales du Mali, stipule en son article 14 que « le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la Commune, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel ».

1.2.4.1 Perception des services publics communaux par les acteurs locaux

L'état d'exercice des compétences par les élus reste faible du fait du taux élevé d'analphabètes et de manque de formation des élus. Malgré, la création de différentes commissions techniques, les compétences transférées sont mal maîtrisées par les élus et se pose dès lors un problème d'exécution des tâches.

Le nombre et les moyens très limités des services, font que le niveau fournis par la commune est faible compte tenu de l'attente des populations. Dans tous les secteurs, hors mis la santé, l'éducation et l'état civil, le niveau est très faible et parfois même on note une inexistence

totale de services dans certains domaines pourtant prioritaires. Souvent quand ils existent, le manque de moyens limite les tâches et entraîne un déficit de service pour les populations.

1.2.4.2 Accès aux services publics

L'analyse du niveau de satisfaction des besoins socioéconomiques interpelle plusieurs paramètres tels que le niveau d'équipement, l'accessibilité et la taille de la population.

➤ **Administration**

Les services administratifs sont très limités en nombre d'où une forte sollicitation de ceux existants. En effet, la sous-préfecture dans son rôle d'appui conseil et la mairie à travers l'état civil et le règlement de certains litiges rendent service aux populations qui sont en quelque sorte satisfaites.

➤ **Education**

Les équipements éducatifs manquent cruellement et fait que le taux de scolarisation (21%) de la commune est l'un des plus faibles du cercle de Mopti. D'autres facteurs expliquent aussi ce faible taux, comme l'utilisation des enfants dans les tâches domestiques et les activités agropastorales. Les taux d'irrégularité et d'abandon scolaires sont également très élevés et restent liés aux facteurs précités. Les distances aggravent aussi cette situation car les enfants fréquentant les premiers et seconds cycles de Sendégué font plusieurs kilomètres pour atteindre ce village.

La résolution de ses problèmes passe par la réalisation de nouvelles salles de classes afin de compléter les cycles et de doter les villages qui n'en disposent pas.

➤ **Santé**

Sur le plan sanitaire, il apparaît clairement que le CSCOM est loin d'assurer la desserte en soins de santé. Les populations de Barkanelbi, par exemple, sont obligées de parcourir 16 km pour bénéficier des services offerts par ce centre.

Ainsi, une bonne prise en charge des besoins en matière de santé de la population, passe nécessairement par la réalisation de CSCOM dans les autres villages comme Barkanelbi et Doye qui se trouvent être les plus éloignés de Sendégué (voir carte).

➤ **Eau**

Le problème de l'accès à l'eau potable se pose aussi avec acuité dans la commune. En effet, le nombre important d'infrastructures non fonctionnelles surtout au niveau des pompes fait que l'eau potable est rare dans la commune où les populations s'approvisionnent souvent pour leur consommation au niveau du fleuve. Les caractéristiques piézométriques de la zone, font que les puits traditionnels ne fonctionnent qu'une partie de l'année.

Malgré, l'existence d'un mode de gestion communautaire, la plupart des infrastructures hydrauliques sont en pannes d'où la nécessité de les réhabiliter et d'en réaliser d'autres pour une plus grande satisfaction des besoins des populations.

➤ **Alimentaire**

L'approvisionnement en produits alimentaires des différents villages est assuré par les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire, mais aussi par le marché de Sendégué et les boutiques et étalages. La faiblesse des équipements marchands est cependant remarquable et ne favorise pas le dynamisme du commerce local.

La production agricole locale qui est excédentaire contribue aussi à nourrir les populations et si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne/an, le ratio alimentaire des populations est largement couvert. En effet, les données de 2004 font état d'une production de 4 013 33,33 kg soit 325,33 kg/personne/an d'où un excédent de 69,83 kg/personne. Toutefois, ces chiffres cachent mal les inégalités devant l'accès à certaines denrées de premières nécessités.

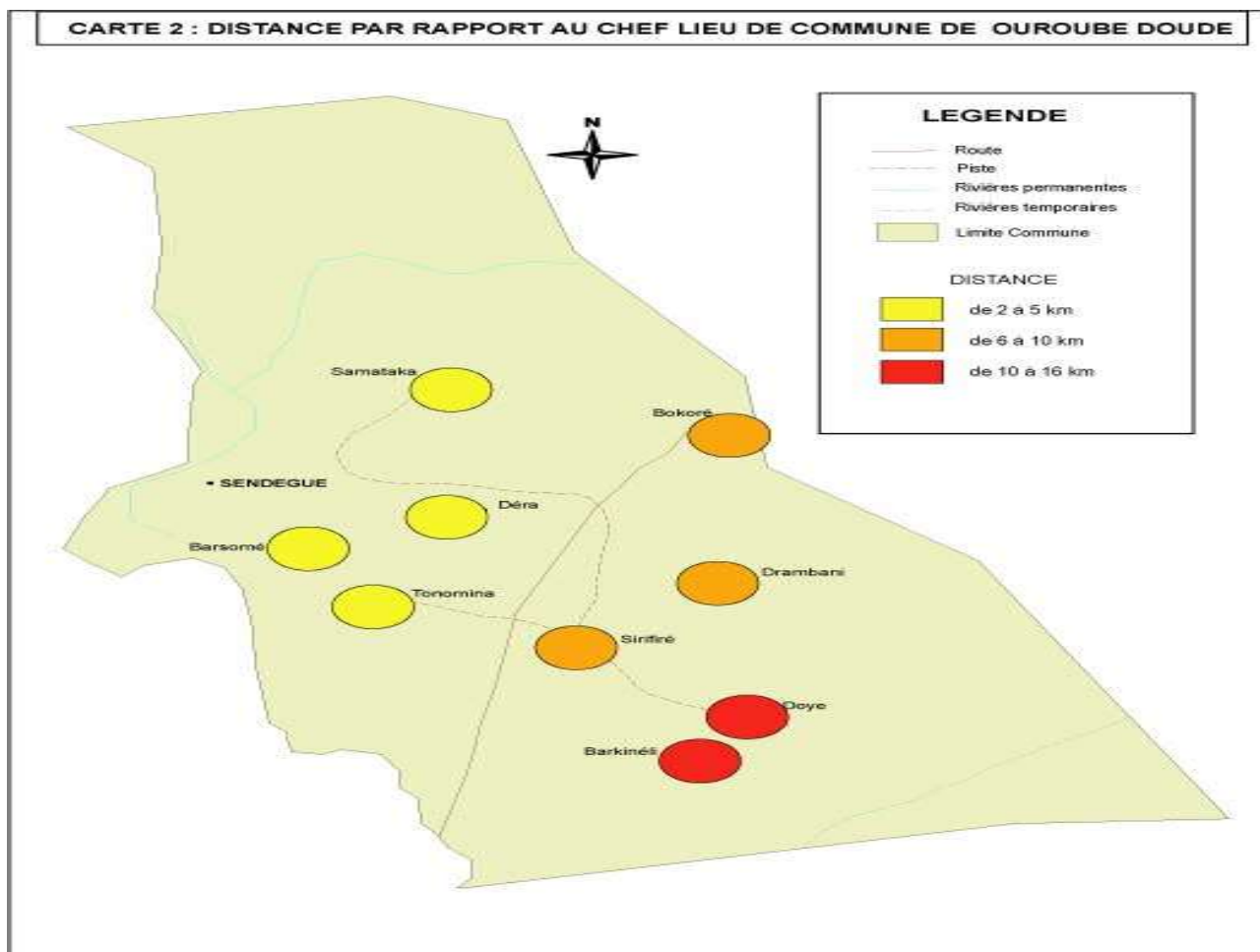
La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste en la création de banques de céréales. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

1.2.4.3 Principales attentes des citoyens non prises en compte

Le déterminant des problèmes de la commune a montré un certains nombre de besoins non satisfaits des populations. Ces besoins sont relatifs à l'absence d'un bon cadre de développement de la commune qui est lié à certains facteurs comme :

- absence de pistes rurales praticables ;
- problèmes d'évacuation des malades ;
- difficultés d'écouler et de s'approvisionner en produits ;
- absence d'un cadre favorable permettant de faire intervenir les partenaires extérieurs ;
- absence d'une connexion au réseau de télécommunication.

La réalisation d'actions permettant de résoudre ces problèmes va contribuer à améliorer le cadre de vie dans la commune et une satisfaction des populations.



1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES

1.3.1 Présence des services déconcentrés

La commune d'Ouroubé Doudé est caractérisée par une faible présence des services déconcentrés de l'Etat sur le territoire communal. En effet l'essentiel des services est localisé dans la commune voisine de Konna qui est distante d'une trentaine de kilomètres. Toutefois, ces services sont présents à chaque fois qu'ils sont sollicités par les autorités communales ou par les opérateurs économiques locaux notamment les associations et coopératives.

Ainsi, la sous préfecture, les services de santé, de l'agriculture, de la protection de la nature, de la pêche sont régulièrement sollicités et marquent leur présence par la participation et l'encadrement de nombreuses activités de développement socioéconomique. Les services de santé et de protection de la nature sont eux présents sur le territoire communal d'une manière constante.

1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil

Les services déconcentrés dépendent de Mopti et sont présents dans la commune pour appuyer les autorités communales à bien remplir leur mission qui est d'encadrer les

populations et de promouvoir le développement socioéconomique de la collectivité. Il assure aussi l'encadrement des opérateurs économiques locaux dans différents secteurs de l'économie locale.

❖ **Moyens humains**

La faiblesse numérique du personnel technique caractérise les services déconcentrés de l'Etat. En effet, tous les services sont représentés par un seul agent qui couvre souvent deux communes voisines. Cette situation entraîne généralement un retard dans l'intervention dans l'une ou l'autre collectivité et se répercute sur l'exécution des tâches et sur les résultats escomptés.

❖ **Moyens matériels**

Les moyens logistiques sont insuffisants et se résument à une moto par service pour le déplacement dans les différentes localités. Cette situation associée à l'impraticabilité de certaines pistes durant certaines périodes de l'année font que plusieurs activités ne peuvent commencer à temps et sont souvent marquées par des phases d'interruption d'où un retard considérable dans la mise en œuvre de certains projets et programmes. Les locaux des services et le matériel à déployer sur le terrain font souvent défaut car le plus souvent, les services manquent de locaux dignes de ce nom et les outils de travail ne sont pas au rendez-vous dans la plupart des cas.

❖ **Moyens techniques**

Les agents manquent souvent de formation dans les différentes techniques de vulgarisation qui sont constamment en évolution. Cette situation affecte fortement les résultats attendus et souvent des échecs sont observés dans plusieurs projets ou programmes notamment dans les secteurs de base de l'économie locale comme l'agriculture et l'élevage.

1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil

La commune bénéficie de l'appui des services techniques déconcentrés conformément à leurs missions d'appui-conseil et sur la demande de la commune. Cette demande est, soit formelle soit informelle adressée au sous préfet qui a toujours pris toutes les dispositions pour donner une suite favorable et conséquente à cette sollicitation. Si dans la forme, cette demande devait être adressée au préfet en début d'exercice, avec l'élaboration et la signature d'un protocole cadre qui définit les modalités de sa mise en œuvre, les entretiens ont montré que dans la pratique, les différents acteurs ont convenu d'une collaboration informelle et directe. Les appuis sollicités concernent :

- les agents de sécurité dans le cadre du recouvrement des recettes ;
- les agents de la conservation de la nature dans le cadre de la protection de l'environnement.

Concernant le contrôle de légalité à priori ou à posteriori, le Préfet situé au niveau du cercle de circonscription dispose de cette prérogative. Les actes pris par les autorités locales sont soumises à l'approbation de la tutelle. **Sur certaines matières notamment les budgets et**

comptes, les conventions, dons et legs et subventions assortis de conditions, les modalités d'application du statut du personnel, la fixation des taux, des impôts et taxes, la réglementation en matière de police administrative, les emprunts etc. les délibérations ne sont exécutoires qu'après approbation de la tutelle.

La commune de Ouroubé Doudé a respecté ces dispositions et n'a pas connu de blocage institutionnel. Toutes les délibérations du conseil communal sont transmises à la tutelle dans les huit jours pour approbation pour éviter le blocage de ses institutions. La tutelle exerce ainsi son contrôle à travers des missions périodiques au cours desquelles elle matérialise ses observations dans le registre de délibération. Le temps qui sépare ces missions de contrôle et la disponibilité du sous préfet et des services techniques placés sous sa tutelle posent la question du rapprochement de la tutelle au niveau des arrondissements.

1-4 SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

La commune de Ouroube Doude est confrontée à un certain nombre problèmes qui ont des répercussions sur ses performances au plan organisationnel et institutionnel. Ils concernent :

- une faible maîtrise des rôles et missions par les élus (compétences transférées, maîtrise d'ouvrage) ;
- une insuffisante communication avec les populations ;
- une inexistence d'un cadre de concertation ;
- un manque de moyens logistiques et financiers car la commune a du mal à assumer ses charges de fonctionnement (fournitures, salaires, indemnités et autres) ;
- une insuffisance dans la gestion des documents administratifs et comptables ;
- un besoin en formation pour le personnel communal et les élus en maîtrise d'ouvrage ;
- un non respect des procédures budgétaires et de passation des marchés.

II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE

2-1 POTENTIALITES ECONOMIQUES

La commune d'Ouroube Doude s'étend sur une superficie de 279 Km². Elle est située en zone sahélienne avec un climat de type aride caractérisé par des amplitudes thermiques marquées entre le jour chaud et la nuit froide (45° et 20°). On y observe l'alternance de deux grandes saisons : une saison des pluies allant de Juin à Septembre pendant laquelle les totaux pluviométriques varient entre 250 et 450 mm et une saison sèche qui va d'Octobre à juin.

2-1-1 Ressources naturelles et physiques

❖ **Ressources morpho-pédologiques**

La commune est située dans la zone inondée du cercle de Mopti. Le relief est ainsi formé de nombreuses cuvettes et de plaines inondables avec des sols argilo-sableux et argilo-limoneux qui offrent d'énormes potentialités dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

❖ **Ressources végétales**

Le couvert végétal de la commune d'Ouroube Doude est constitué principalement de formations herbacées. Par ailleurs, on note aussi la présence éparse d'arbres et d'arbustes caractéristiques de la zone de steppe tels que les épineux, les rôniers, les *combrétacées*...

Cette flore est souvent victime de pressions anthropiques liées aux désherbages et aux abattages souvent pratiqués pour élargir les surfaces cultivables.

❖ **Ressources en eau (eau de surface et eau souterraine)**

La commune dispose d'un riche potentiel hydrographique composé d'eau de surface et souterraines :

- **les eaux de surface** : Le Niger et le Koli Koli arrosent la commune sur une longueur de 15 km. Les villages riverains de ces cours d'eaux sont Dera, Sendegué, Samataka, Bokoré. Mais, en plus du fleuve Niger et de ces ramifications, de nombreuses mares se forment en saison pluvieuse sur les sols argilo-limoneux. Du fait de la faible capacité d'infiltration des sols, il existe d'abondantes eaux de ruissellement et des mares ensablées ;
- **les eaux souterraines** : la nappe est faiblement alimentée, son niveau piézométrique se situe à une profondeur de 20 à 50m selon les zones du fleuve ou de terrain sablo-limoneux.

Synthèse des contraintes et potentialités naturelles de la commune :

La commune d'Ouroubé Doudé bénéficie d'un capital naturel riche et diversifié :

- *Le relief offre un important potentiel en eau de ruissellement ;*
- *Les eaux de surface sont abondantes et favorisent le développement de la pêche, des cultures irriguées, du maraîchage et de l'arboriculture. Le fleuve Niger est aussi un important moyen de communication entre certains villages souvent difficiles d'accès ;*
- *Les eaux souterraines sont aussi abondantes mais peu exploitées.*
- *La pédologie offre des sols fertiles et favorables à différents types de cultures ;*
- *La végétation avec un important tapis herbacé et ligneux est favorable à l'élevage et à la cueillette ;*

Certaines contraintes ont été identifiées :

- *Irrégularité et faiblesse de la pluviométrie qui régresse d'année en année.*
- *Les facteurs édaphiques et anthropiques qui entraînent une dégradation des sols ;*
- *La surcharge du bétail et l'exploitation forestière dégradent la végétation.*

2.1.2 Ressources humaines

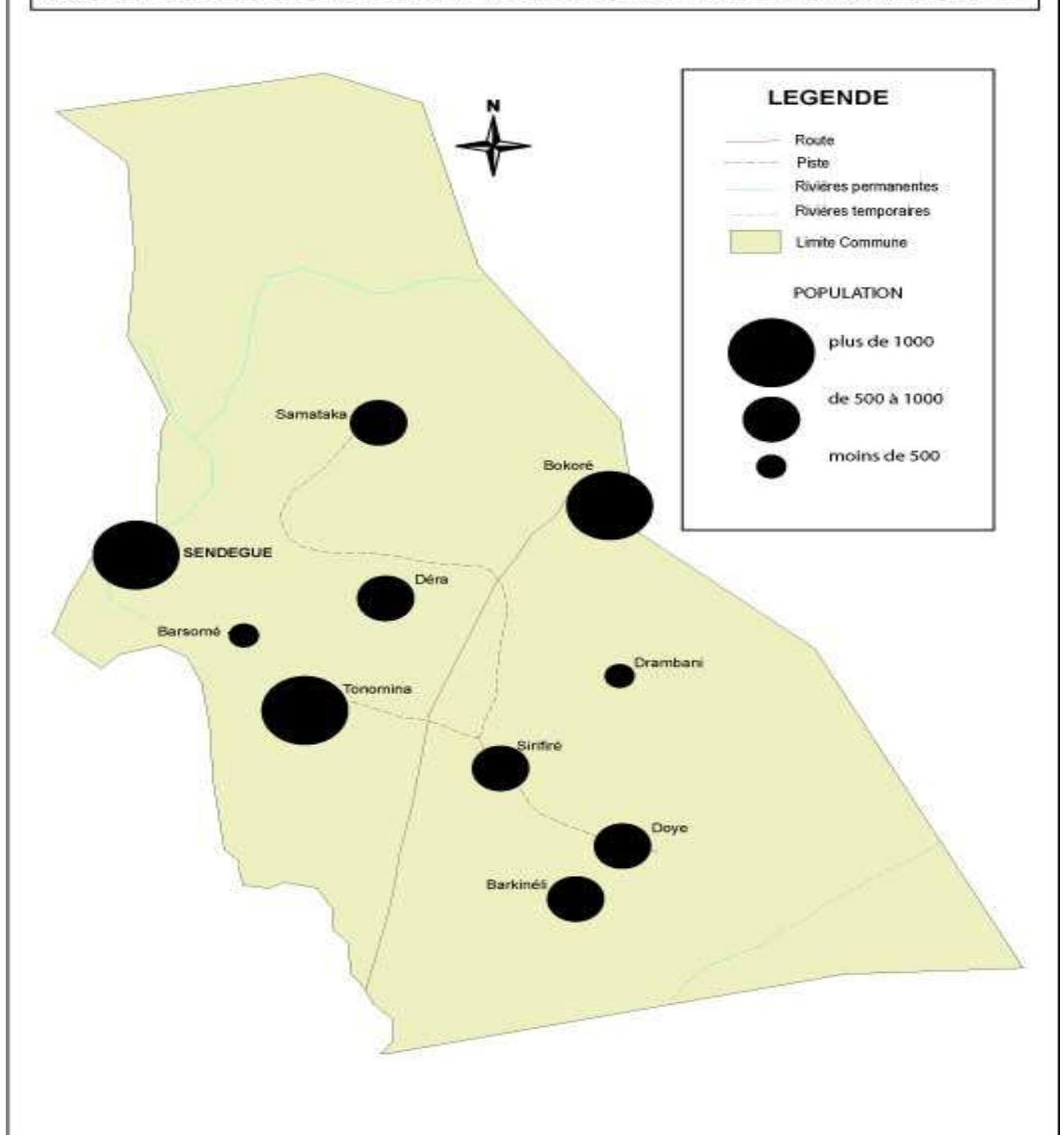
❖ Occupation spatiale de la commune

La commune d'Ouroubé Doudé compte une population totale estimée à 13709 habitants en 2008 soit une densité totale de 47,8 habitants au km². La population est regroupée dans 1782 ménages soit 7,7 personnes par ménage. La carte suivante montre qu'elle est inégalement répartie sur l'espace communal avec de petits villages de moins de 500 habitants et de gros villages dépassants les 1000 habitants. Ainsi, on distingue la catégorisation suivante :

- moins de 500 : Drambani, Barsomé ;
- de 500 à 1000 : Barkanéli, Samataka, sirifiré, Doye, Déra ;
- plus de 1000 : Bokoré, Tonomina, Sendégué.

Toutefois, le village de Sendégué, chef lieu de la Commune est largement le plus peuplé avec 6285 habitants soit 45,8% de la population communale. La population imposable est de 3022 habitants exceptée celle de Sendégué dont les données n'étaient pas disponibles. Cette population est surtout importante dans le village de Tonomina avec 1410 personnes.

CARTE 3 : REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE OUROUBE DOUDE

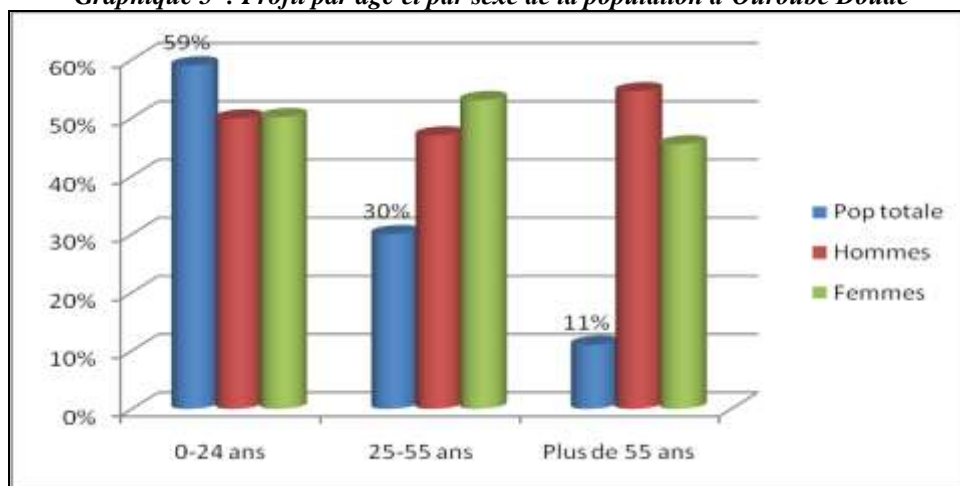


Sur le plan ethnique cette population est essentiellement composée de peulh, de Bozo, de Somono, de Marka, de Bambara et de Sonhrai. La religion dominante est l’islam avec plus de 95% de la population.

❖ **Profil par âge et par sexe**

L’analyse de la répartition par âge révèle une forte jeunesse de la population. En effet, les moins de 25 ans représentent plus de la moitié de la population (59%) avec un rapport de masculinité légèrement en faveur des femmes qui font 50,12%.

Graphique 5 : Profil par âge et par sexe de la population d'Ouroubé Douédé



Source : DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998)

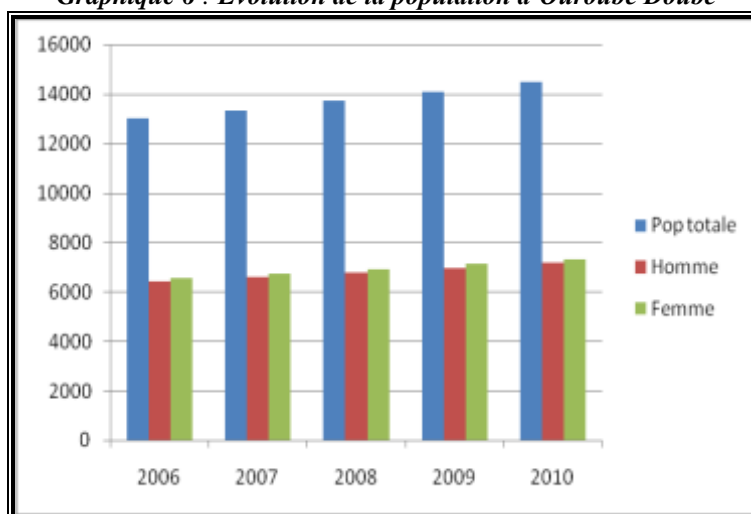
Par ailleurs, la tranche d'âge 25-55 ans s'élève à 30% de la population avec une prédominance du sexe féminin (53%). Cette situation s'explique par le fait qu'à cet âge, le taux de mortalité est plus élevé chez les hommes.

Les personnes âgées de plus de 55 ans sont faiblement représentées avec 11% de la population totale. Le sex-ratio y est en faveur des hommes qui représentent 55%. En somme, la commune abrite une population très jeune. La prise en charge de cette dernière constitue un défi majeur pour le développement socioéconomique de la collectivité.

❖ Evolution de la population

Estimée à 12995 habitants en 2006, la population de la commune d'Ouroubé Douédé s'élevait à 13709 habitants en 2008. D'après les prévisions de la DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998) cette population avoisinera 14466 habitants en 2010.

Graphique 6 : Evolution de la population d'Ouroubé Douédé



Source : DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998).

Cette évolution de la population est liée à l'excédent des naissances sur les décès, à la forte jeunesse de la population qui fait que les personnes en âge de procréer sont importantes mais aussi au fort taux de nuptialité surtout chez les peulhs.

Synthèse des potentialités et contraintes démographiques

Le potentiel démographique d'Ouroubé Doudé repose principalement sur :

- Une population essentiellement jeune (59%) d'où une main d'œuvre abondante ;
- Une bonne distribution des villages sur le territoire communal.

Les contraintes démographiques recensées sont :

- Une importance de la population dépendante (0-18 ans et plus de 65 ans) ;
- Une inégale répartition de la population entre les différents villages avec le chef lieu qui concentre près de 45,8% de celle ci.

2.1.3 Principales activités économiques

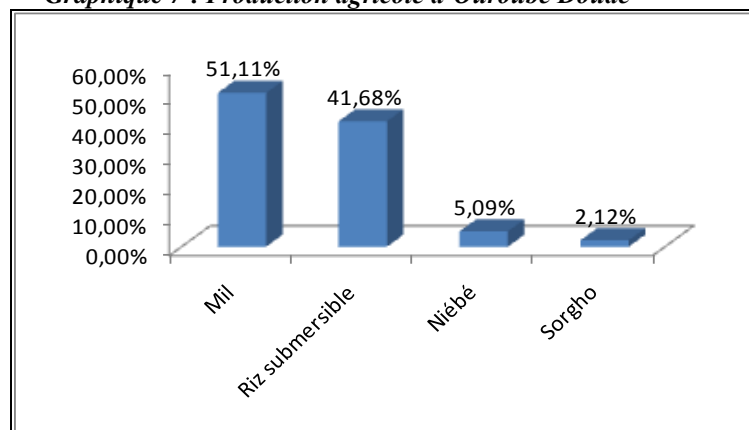
2.1.3.1 Les activités du secteur agro-sylvo-pastoral

❖ La production agricole

L'agriculture est l'activité la plus mobilisatrice de la commune. Le mode d'accès à la terre est de type traditionnel, géré par un régime coutumier :

- les spéculations pratiquées sont nombreuses (mil, riz, sorgho, arachide, niébé, mais). Mais les quatre principales cultures par ordre d'importance par rapport à la production globale sont : le mil (51,11%), le riz (41,68%), le niébé (5,09%) et le Sorgho (2,12%). Le riz est cultivé en submersion contrôlée, alors que les autres cultures sont pratiquées dans les surfaces exondées ;
- le maraichage occupe de faible portion des surfaces cultivées, l'oseille est la principale spéculation maraîchère.

Graphique 7 : Production agricole d'Ouroubé Doudé



Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009

Les données des services techniques évaluent les superficies cultivables à 6880 hectares pour une surface cultivée de 4816 hectares, soit un taux de mise en valeur relativement énorme de 70%. Pour permettre la reconstitution de la fertilité du sol, les champs sont souvent laissés en

jachères pendant deux ou trois ans. Le désherbage et le battage sont aussi pratiqués pour préparer les champs et élargir les surfaces cultivables avec la participation déterminante des femmes qui jouent un rôle important dans la production agricole.

Toutefois, le niveau d'équipement des unités de productions agricoles est moyen, mais l'accès à l'équipement agricole est rendu possible par la disponibilité des matériels, des animaux de trait et des intrants sur les marchés locaux et à Mopti. L'appui technique et financier des partenaires au développement permet aussi aux paysans de disposer de plus en plus d'équipements agricoles.

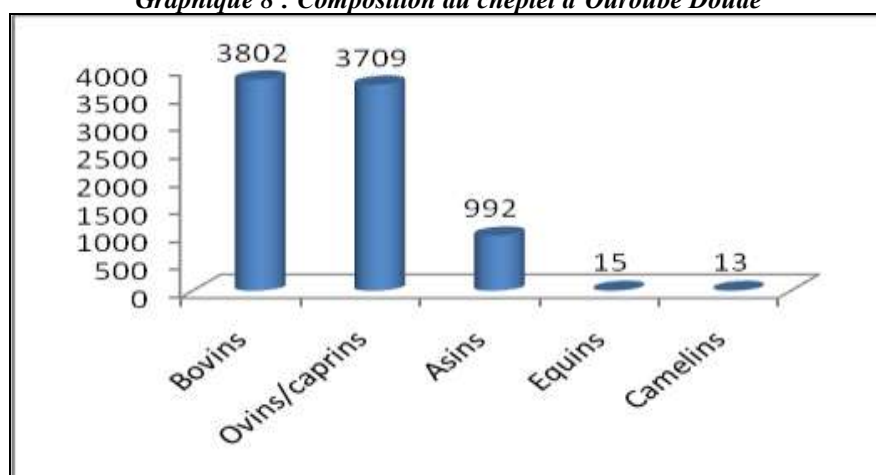
L'activité agricole est ainsi confrontée à des contraintes majeures, relatives surtout :

- à la pauvreté du sol qui entraîne du coup la faiblesse des rendements ;
- aux aléas climatiques se traduisant surtout par la faiblesse des pluies et des crues ;
- aux difficultés liées et à la fourniture et au coût élevé des équipements et des intrants agricoles ;
- aux maladies des plantes telles que le mildiou et le charbon surtout au niveau des cultures sèches.

❖ La production animale

L'élevage est de type extensif, il est pratiqué par toutes les ethnies avec cependant une prédominance des peulhs. La commune dispose d'énormes potentialités en matière d'élevage avec un cheptel évalué à 8530 têtes et une vaste étendue de *bourgoutière*. Le cheptel est dominé par les bovins qui représentent 3802 têtes et les ovins/caprins 3709 têtes. Le village de Tanomina concentre 75% du cheptel communal avec 6405 têtes dont 3200 bovins, 3000 ovins/caprins, 200 asins, 1 équin et 4 camelins. Le reste du bétail se répartie entre les autres villages avec Doye et Sendégué qui comptent respectivement 456 et 420 de têtes.

Graphique 8 : Composition du cheptel d'Ouroubé Doudé



Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009

Les animaux de trait sont surtout dominés par les asins qui sont nombreux à Sendégué (400) et à Doye (200). Les équins et les camelins sont peu nombreux avec respectivement 15 et 13

têtes concentrées spécialement à Sendégué. L'alimentation du bétail se fait dans les pâturages, les pistes de parcours et les bourgoutières.

Les produits commercialisés sont essentiellement le lait et ses dérivés. La vente de ces produits est réservée aux femmes qui approvisionnent les marchés voisins de Korientzé et de Konna. Mais de plus en plus certaines femmes entreprennent des activités d'embouche ovine et même bovine.

Les éleveurs de la commune sont regroupés en coopératives et *Soudou Baba* c'est-à-dire en organisation traditionnelle chargé de gérer les bourgoutières. Le secteur de l'élevage est aussi confronté à des contraintes telles que :

- les aléas climatiques du fait de son caractère extensif ;
- le faible taux de couverture vaccinale animale ;
- la faiblesse de la proportion d'éleveurs qui assurent la gestion du bétail qui est ainsi confiée aux peulhs qui se sont confinés dans la fonction de gardiennage et de gestionnaire.

❖ **La production halieutique**

La pêche est aussi une activité importante, pratiquée au niveau du fleuve, des lacs et des mares. Les pêcheurs sont souvent permanents ou saisonniers. On distingue :

- les Bozos et les Somonos qui pratiquent la pêche traditionnelle. Ces ethnies se livrent uniquement à cette activité et sont organisées en campements de pêche ;
- les cultivateurs Rimaibés pratiquent la pêche de manière saisonnière pendant la période de décrue entre mars et avril.

Les productions de poissons (frais, séchés ou fumés) sont commercialisées dans les lieux d'écoulement situés à Mopti, Sikasso et Koutiala. Les femmes assurent les négociations et les transactions avec les commerçants. Elles font aussi les opérations de tri et décident de la répartition des produits et de leur transformation.

Cependant, la production halieutique est faible du fait du caractère rudimentaire de l'équipement, de l'irrégularité des crues, de l'ensablement des mares et du manque d'équipement.

❖ **Production et exploitation forestière**

Ces deux activités sont très peu présentes dans la commune vu l'état de dégradation du couvert végétale. En effet, aucune exploitation forestière à grande échelle n'a été recensée lors des enquêtes de terrain. La production et l'exploitation se limitent au peuplement de domiers qui est menacé de disparition. La plus grande part des ressources forestières concerne le bois de chauffe qui est utilisé par l'ensemble des foyers.

La production se résume à 292 sterres de bois morts (bois de chauffe) et 387 QM (Quintal Métrique) de charbon. La production de bois de service est de 2100 unités et celle du bois

d'œuvre de 4 pieds d'arbre. Ces productions sont le cumul de l'ensemble de la production des trois communes (Konna, Ouroubé douédé et Borondougou).

Les données sur la production de reboisement sont au niveau cercle et ne permettent pas de chiffrer la part de la commune.

❖ **Chasse et autres activités de cueillette**

La chasse jadis très présente dans la commune ne concerne plus que quelques rares individus. La réduction du couvert végétale a entraîné une disparition progressive des espèces animales et par conséquent de l'activité de chasse qui se limite à des pigeons et autres petits animaux comme l'écureuil.

L'activité de cueillette est faiblement pratiquée dans la commune parce qu'elle n'est pas nantie en forêt. Les exploitations se font surtout au niveau de la forêt du terroir de Boré et elles concernent les feuilles et les fruits d'arbres et le ramassage de bois qui permettent aux femmes d'obtenir quelques revenus.

Synthèse des potentialités et contraintes de l'activité agropastorale

D'immenses potentialités sont offertes à ce secteur :

- *Disponibilité de vastes terres arables dans l'espace communal ;*
- *Existence de terres inondées propices à la pratique de nombreuses spéculations ;*
- *Présence de nombreuses espèces végétales et de la bourgoutière comme pâturage pour le bétail et la cueillette ;*
- *Importance du cheptel communal (8530 têtes);*
- *Abondance des ressources en eau de surface (le Niger et d'autres mares) favorisant l'irrigation, la pêche et l'abreuvement du bétail.*

Toutefois, certaines contraintes freinent le développement de ce secteur :

- *Absence d'une bonne mise en valeur des terres cultivables ;*
- *Difficulté dans la maîtrise d'eau pour l'irrigation ;*
- *Baisse de fertilité des sols et de la pluviométrie et par conséquent des crues ;*
- *Manque de matériels et d'intrants agricoles pour accroître les rendements ;*
- *Manque de formation des agropasteurs et des pêcheurs ;*
- *Empiètement de front agricole sur l'aire de pâturage des troupeaux ;*
- *Faible taux de couverture vaccinale ;*
- *Difficulté à écouler les productions.*

2.1.3.2 Les activités du secteur non agricole

❖ **Commerce**

La commune dispose d'un marché permanent à Sendégué et d'une foire ou marché hebdomadaire à Déra qui constitue les leviers du secteur commercial.

- **Marché et aire de polarisation/desserte :** le seul marché polarisant de la commune est la foire hebdomadaire de Déra qui attire des forains venus d'horizons différents

comme Konna, Korientzé, Fatoma, Mopti...etc. Il se tient sous des abris précaires ou à l'air libre tous les vendredis à l'exception des jours de fête. Les principaux produits commercialisés sont : le mil, le riz, le poisson, les produits manufacturés et le bétail.

Le niveau d'affluence des populations dépend de plusieurs facteurs comme la disponibilité des produits et le caractère abordable des prix. Les produits les plus demandés et les plus vendus sont : les céréales, les fruits et légumes, les poissons et le bétail.

Les produits manufacturés comme les ustensiles de cuisines et les produits cosmétiques sont également présents et fortement demandés par la clientèle féminine. Quant au marché quotidien de Sendégué sa taille réduite et la faiblesse des produits recensés font qu'il ne polarise que faiblement les villages environnants.

L'accessibilité du marché est aussi un autre facteur d'affluence des commerçants et des clients. En effet, le niveau moyen de praticabilité des pistes existantes et les moyens de transport limités font que souvent le marché n'enregistre pas beaucoup de forains.

La piste Korientzé-Konna qui passe dans la commune permet les liaisons avec le monde extérieur avec toutefois beaucoup de difficultés liées à l'état de dégradation et d'ensablement. Cette situation fait que les voitures de transport sont rares et les prix souvent très élevés découragent beaucoup de forains à se rendre sur les lieux.

Le potentiel commercial de la commune est dans l'ensemble assez faible et inégalement réparti dans l'espace. Toutefois, les produits locaux commercialisables sont assez importants et sont largement dominés par les produits de pêche et artisanaux.

Synthèse des potentialités et contraintes du commerce

Les potentialités commerciales de la commune d'Ouroubé Doudé sont faibles mais peuvent être mises en valeur :

- *Existence d'une foire hebdomadaire bien fréquentée à Déra ;*
- *Présence d'un petit marché quotidien à Sendégué ;*
- *Navigabilité du fleuve Niger facilitant l'arrivée de certains clients et produits ;*
- *Proximité de l'axe Korientzé-Konna facilitant les déplacements.*

Plusieurs facteurs ou contraintes bloquent le développement du secteur commercial :

- *Dégradation des pistes existantes, réduisant les déplacements des clients et l'approvisionnement en produits entre les villages ;*
- *Insuffisance des moyens de transport entre les différents villages;*
- *Manque d'infrastructures marchandes modernes ;*
- *Manque d'organisation de l'activité commerciale ;*
- *Faiblesse du pouvoir d'achat des populations.*

❖ Transport

Le niveau de desserte entre les villages de la commune est très difficile et les moyens de transport motorisés sont rares à l'exception des motos. Les charrettes et les pirogues

constituent les principaux moyens de transport des biens et des personnes à l'intérieur de la commune.

Le réseau de transport est alimenté par la route communale reliant Samataka à Bokoré sur 5 km, il y a aussi la piste Barkanelbi – Bokoré de 22 km en mauvais état et le réseau fluvial de 15 km qui permet aux pirogues de desservir les villages riverains. Les villages de l'intérieur sont reliés par des pistes peu fonctionnelles, difficilement praticables surtout en période de fortes pluies. A Déra se trouve une gare routière qui ne fonctionne que les vendredis, jours de foire.

❖ **Tourisme, loisirs et hébergement**

Ces différents secteurs occupent peu de place dans l'activité socioéconomique locale. Le tourisme et l'hébergement sont des secteurs peu connus par les populations car aucune activité touristique ou un site d'hébergement n'ont été mentionnés durant les enquêtes de terrain.

Le secteur des loisirs se limite aux activités sportives comme le football et les manifestations comme les mariages ou baptêmes.

❖ **Mines, industrie, artisanat**

Les mines et l'industrie sont inexistantes sur le territoire communal d'Ouroube Doude sans doute par absence de prospection du sous sol et de la faiblesse de la production agricole qui ne permet pas l'installation d'une industrie locale.

La production artisanale est assez faible. Elle reste dominée par les produits de vannerie et de poterie. Des bijoux, des dabas et des houes sont aussi confectionnés. Les femmes s'impliquent activement dans la poterie, la confection de nattes et le tissage de la laine qui est l'une des spécialités de la collectivité. L'approvisionnement en matières premières se fait à l'extérieur de la commune à Sékéré et Bamba. Les produits sont commercialisés dans le marché de Déra et des communes voisines.

L'enclavement de la zone, la rareté des matières premières et l'uniformité des produits sont les principales contraintes rencontrées par ce secteur.

Synthèse des potentialités et contraintes de l'artisanat

Le potentiel artisanal est faible et repose principalement sur les initiatives féminines à travers les OCB qui bénéficient souvent de l'appui financier, technique et matériel des partenaires. Il ya aussi la nature de la société qui fait que certaines couches s'adonnent spécialement aux activités artisanales comme la poterie, le tissage et autres.

Les contraintes de ce secteur sont toutefois nombreuses et ont trait au manque d'équipements et infrastructures et aux difficultés d'écoulement des produits.

❖ **Dynamique foncière et immobilière**

Le secteur foncier et immobilier garde un caractère traditionnel même s'il existe une tendance évolutive vers le modernisme. En effet, la structuration des localités montre, une organisation spatiale concentrique où les champs entourent les habitations qui sont groupés autour d'un noyau originel qui concentre l'essentiel des maisons.

La dynamique foncière dans la commune se limite aux terres agricoles. La présence de parcelles aménagées pour la riziculture fait l'objet d'une grande attention de la part des populations. En effet l'étroitesse du territoire communal fait que les superficies cultivables même si elles sont importantes aujourd'hui, risquent de se réduire avec la pression démographique et la dégradation des conditions climatiques. Ainsi, les terres qui se transmettent de père en fils sont soigneusement conservées par les propriétaires pour une utilisation future.

L'organisation spatiale de l'habitat dans la commune montre une disposition assez concentrique du bâti. En effet, aucun plan de lotissement ne définit les villages où les habitations sont groupées autour de la place centrale qui renferme la mosquée. Toutefois, au niveau du chef lieu Sendégué, l'habitat est plus ou moins bien organisé avec une nette séparation entre les maisons et les services comme la mairie, la sous préfecture, le CSCOM et les écoles. Toutefois, l'emplacement du village près du fleuve fait que les ruelles sont mal dessinées et parsemées de bloc de pierres et de ravins du moins dans la partie qui jouxte le fleuve. Dans les parties périphériques du village, les rues sont plus rectilignes et font ressortir un parcellaire plus ou moins net avec des îlots hétérogènes.

Le secteur immobilier n'est pas très développé et le bâti est composé en gros de bâtiments en banco ou en semi dur avec des matériaux locaux pour la plupart. Les constructions en dur avec des matériaux importés sont l'œuvre de l'Etat ou de la mairie à travers les écoles ou le CSCOM, mais aussi de quelques rares particuliers. Les constructions à usage de location sont pratiquement absentes ce qui fait que la dynamique immobilière est faible.

2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique

L'économie locale repose principalement sur le secteur primaire qui assure la survie de la population. Toutefois, c'est le maraîchage qui assurent le plus de revenus aux populations par les rentrées d'argent qu'il génère par la vente des produits. Le maraîchage occupe de plus en plus de monde et fait l'objet de plus d'attention de la part des ONG qui apportent leur aide technique, matériel et financier aux différents groupements évoluant dans le secteur.

L'élevage est un autre secteur porteur par l'importance du cheptel et les possibilités offertes pour la mise en place d'une industrie laitière et de cuir.

Le commerce grâce à la présence de la foire hebdomadaire de Déra est un secteur qui peut assurer une croissance et un développement économique à la commune par les nombreuses recettes qu'il peut générer.

2-2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE

2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique

Le dynamisme des Organisations Communautaires de Base (OCB) et la bonne gouvernance sont le gage du développement socioéconomique du site. En effet, les OCB constituent les relais locaux et les forces motrices dans la mise en œuvre des programmes de développement local.

2.2.1.1 La dynamique associative

L'analyse des fiches OCB et partenaires au développement et du diagramme de Venn de Sendégou montre que la commune dispose d'un tissu associatif assez dense. L'essentielle des organisations communautaires de base se concentre aux mains des femmes qui sont regroupées au sein d'une coordination (DIAMNATI) de 14 associations ayant tous des récépissés.

Chacune de ces associations dispose de ses propres membres et de son règlement intérieur fixé par une assemblée générale et un bureau élu et renouvelable au bout d'un temps bien déterminé. Les principales structures regroupées au sein de cette coordination sont : KAWRALE et GOLIDALE, TABITAL MOTOBE, BENCADI, WADENEMA, FASSAKANOU, MAYOSOWRE, MAYODIOUWDE, RAYTO 1 et 2, MBEBA, KADIAL, FOYRE, MARAICHERS et TABITAL MABOUBE.

Ces différentes associations appartenant aux différents villages mobilisent surtout des femmes mais certaines d'entre elles comptent un nombre limité d'hommes. Elles disposent tous de bureaux composés généralement de 17 membres qui occupent les postes de décisions notamment, la présidence, le secrétariat général et la trésorerie, etc. D'autres structures existent comme l'ASACO, le CGS et les coopératives de pêcheurs, de maraîchers, d'éleveurs, de pisciculteurs et d'emboucheurs et la coopérative YIREWERE DABADJI.

Ces différentes organisations évoluent dans les différents secteurs de l'économie locale et s'activent principalement dans les activités génératrices de revenus comme le maraîchage, l'embouche, la pisciculture, l'artisanat et le petit commerce. Par contre d'autres associations sont créées dans le but de défendre les intérêts d'un secteur d'activité comme l'élevage et la pêche. L'ASACO et le CGS assurent la gestion et le bon fonctionnement du CSCOM et des établissements scolaires.

Leur niveau de fonctionnalité reste dans l'ensemble bon avec une certaine rentabilité de leurs activités qui fait que leur situation financière est acceptable. Ces organisations adoptent des stratégies de développement comme la recherche de partenaire, la cotisation des membres, l'exploitation de champs communs, la sensibilisation et la solidarité. Certaines ont eu à

bénéficiaire de formations avec un certain niveau de mise en œuvre des acquis et prise en compte des groupes vulnérables.

Ces structures bénéficient de l'appui de certains partenaires au développement intervenant dans la commune. Cet appui est le plus souvent matériel, financier ou consiste en une formation pour le renforcement de capacités des personnes dans leur secteur d'activité. Les principaux partenaires intervenant dans la commune sont : AIVM, ANICT, ARIANE FED, GRAT, OMAES, PROTOS, PSAOP et UNICEF.

Certains de ces organismes (ONG/Projets/Programmes) sont des partenaires directs de la mairie alors que d'autres travaillent uniquement avec les associations. Ainsi les partenaires de la mairie sont : ANICT, FED et UNICEF. Le domaine d'intervention de ces organismes est diversifié. Ainsi, certains partenaires comme l'UNICEF et l'ANICT apportent leur aide matériel aux écoles alors que d'autres évoluent dans la santé, l'hydraulique, l'assainissement, le maraîchage et la micro-finance.

Les services techniques sont également présents dans les secteurs de la santé, l'éducation, de l'agriculture, de la pêche et de l'administration comme la sous-préfecture. Leur rôle est d'appuyer et de conseiller les différentes branches pour une bonne marche de leurs activités. Tous ces partenaires et associations travaillent directement ou indirectement avec la mairie qui est l'organe central dans la gestion des affaires de la commune.

2.2.1.2 Prise en compte des aspects de genre

L'analyse des aspects de genre portera sur la répartition des tâches, l'accès et le contrôle des ressources des ménages, la participation à des groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune. L'intérêt de cette analyse réside dans le fait que les ressources à travers leur utilisation, la participation et la prise de décisions constituent une arène relationnelle où chaque genre fait prévaloir ses droits. Il faut aussi préciser que cette arène est le théâtre d'une redéfinition des relations entre les différentes composantes de la société. L'accès à une ressource peut se définir par la possibilité d'en faire usage et le contrôle, la capacité et le pouvoir d'en définir l'usage.

➤ *La répartition des tâches*

L'analyse de la répartition des tâches entre femmes et hommes dans le foyer à travers les calendriers journaliers et saisonniers se fait à travers le profil des activités qu'ils mènent. Ce profil des activités dépend de l'influence des facteurs socioéconomiques.

Concernant, les activités quotidiennes, elles restent dominées pour les femmes par les travaux domestiques notamment la collecte de l'eau, la préparation des repas et le petit commerce. Pour les hommes, ce sont les activités champêtres et quelques travaux domestiques comme la réparation des maisons. Les garçons et les filles, hors mis le fait d'aller à l'école effectuent les mêmes activités que les adultes.

Les travaux saisonniers sont dominés dans l'ensemble par les activités agropastorales qui occupent aussi bien les hommes que les femmes. Le commerce est aussi une activité qui occupe les deux sexes pratiquement toute l'année. Certains groupes ethniques comme les Bozo ont comme principale occupation la pêche pendant une bonne partie de l'année. En outre, dès la fin des travaux champêtres, certains jeunes hommes migrent avec les troupeaux vers les zones où les pâturages sont plus abondants et d'autres vers les centres urbains principalement Mopti et Douentza à la recherche d'autres sources de revenus.

➤ *L'accès et le contrôle des ressources*

Le diagnostic fait à partir des focus groups hommes et femmes réalisés dans le chef lieu communal a permis de se rendre compte du degré d'accaparement des pouvoirs par les hommes. Cette partie va être analysée à partir des indicateurs suivant qui donnent le niveau d'accès et de contrôle des ressources, de participation et de prise de décision de chaque sexe :

- l'accès à la terre, aux matériels agricoles, au cheptel ;
- la participation quantitative et qualitative aux groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune.

L'accès et le contrôle des ressources foncières dans la commune, conserve toujours son caractère traditionnel car les champs et les terrains d'habitation se transmettent par héritage. Ainsi, l'homme est le principal héritier des terres de ses ancêtres tandis que la femme cultive les champs de son mari, de son père ou une parcelle octroyée par la mairie.

En effet, peu de femmes disposent de champs qu'elles cultivent permanemment, car elles sont en rotations permanente dans les champs non cultivés par les hommes. Cette situation confirme qu'elles n'ont pas les mêmes droits de propriété et de contrôle que les hommes. En outre pour l'exploitation des champs, les femmes s'adonnent exclusivement à la pratique des cultures maraichères.

Pour ce qui est de l'accès au matériel agricole et au cheptel, la situation reste la même sauf dans le cas de figure où la femme peut disposer de ses propres outils et de quelques têtes de bétail qu'elle peut vendre souvent avec l'accord du mari. Les charrettes mais aussi les animaux de trait sont la propriété exclusive des hommes.

L'utilisation par les femmes de ces outils de production agricole ne se fait qu'aux heures où les hommes ne l'utilisent pas comme dans l'après midi ou après avoir terminé les labours et les semis. Toutefois, certaines femmes commencent à s'offrir leur propre moyen de production et de transport comme les charrettes et les animaux de trait.

Pour ce qui est de l'accès et du contrôle des ressources agricoles et de l'élevage, les femmes peuvent faire usage de leur production ou en vendre une partie pour l'achat d'habits ou d'animaux comme les petits ruminants. Par contre au niveau des ménages peulhs, les femmes ont tous les droits sur la production laitière qui leur permettent de s'habiller et d'acheter des condiments.

➤ ***Prise de décisions et participation à des groupements et instances décisionnelles***

La prise de décisions familiales relève des prérogatives de l'homme dans la société traditionnelle qui est en cours dans les différents villages de la commune. En effet, même si les épouses en particulier la première a le droit de prendre certaines décisions, les plus importantes sont prises par le père de famille. Même si, les femmes assurent l'éducation des enfants à bas âge, les hommes ont plus de droit sur les enfants et peuvent décider sans problème de leurs destinés.

Il est urgent au vu de cette situation de lever les contraintes et d'apporter des changements par une sensibilisation des hommes surtout les chefs de famille et les leaders d'opinions à plus de partage des tâches et des ressources avec les femmes au sein des ménages.

En ce qui concerne la participation quantitative et qualitative dans des groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune, la présence des femmes est effective dans les organisations de base mais la participation aux instances de décision communales est souvent le fruit d'une initiative exogène comme les partenaires au développement qui l'imposent comme condition de financement des projets. Toutefois, le niveau de participation des femmes connaît des disparités suivant les types d'organisations ou d'associations. En effet, au niveau village les femmes évoluent plus souvent dans les GPF où on ne retrouve presque pas de sexe masculin, tandis que les hommes sont mobilisés dans les coopératives qui associent peu de femmes.

Au niveau des instances communautaires, comme le conseil communal et les différentes commissions aucune femme n'est représentée. Malgré l'affirmation des responsables communaux et des chefs de ménage selon laquelle les femmes sont impliquées dans les processus de prise de décisions, nous constatons qu'elles ne sont informées que tardivement et le plus souvent sont réduites au silence lors des réunions.

Cependant certaines femmes détentrices d'un poste important dans les différentes organisations communautaires de base bénéficient d'une prise de parole lors de réunions et d'assemblées. Néanmoins, dans tous les villages, les leaders d'opinions sont des hommes et le plus souvent c'est le marabout ou bien le chef de village et l'imam. D'autres personnes comme le maire, le sous-préfet et certains conseillers sont également des leaders d'opinions surtout dans le village de Sendégué où toute décision importante est prise par ces derniers.

Toutefois, le dynamisme des femmes et leur profond désir de participer à l'essor économique de leur collectivité, font d'elles des actrices potentielles du développement local durable. C'est pourquoi, il est important de mener des campagnes de sensibilisation grâce à l'aide de partenaires pour réduire les discriminations sociales qui font qu'elles occupent souvent le second rôle en matière d'accès et de contrôle des ressources, de participation et de prise de décisions dans les différentes instances.

2.2.1.3 Les rencontres et liens intercommunautaire

Les populations communales sont liées par une longue histoire qui fait que des liens de parentés se sont tissés entre les différents villages, favorisant ainsi leur regroupement dans une même collectivité. Plusieurs liens sociaux sont observés et se manifestent à travers différents événements heureux ou malheureux.

Les activités communautaires dominantes dans la collectivité sont les rencontres entre femmes dans le cadre des activités de leurs associations. En effets, ces associations de femmes sont très actives dans les domaines de la solidarité et de l'entraide par le biais des cotisations et du puisage de l'eau pour certains types de travaux communautaires.

Les autres activités communautaires sont dominées par les travaux de réfection de la piste, de construction de maisons et du traitement des troupeaux. Ces différentes rencontres mobilisent un certains nombres de personnes et les taches effectuées sont non rémunérées.

La dynamique associative est très présente dans la commune et participe à son développement socioéconomique. Une forte cohésion sociale existe dans la commune, mais les aspects genres ne sont pas tellement pris en compte malgré la prédominance de la population féminine.

Synthèse des potentialités et contraintes du capital social

Le capital social dispose d'atouts considérables :

- *Existence d'une cohésion sociale dans le territoire communal ;*
- *Importance de la solidarité villageoise ;*
- *Existence d'un tissu associatif très dense avec plusieurs OCB ;*
- *Appui financier, technique et matériel de quelques partenaires au développement ;*
- *Présence des services techniques en appui conseil.*

Cependant, un certain nombre de contraintes sont rencontrées :

- *Faible niveau de coordination et de concertation entre les différentes organisations ;*
- *Déficit en formation des membres des OCB ;*
- *Faiblesse du capital financier ;*
- *Difficulté d'accéder au crédit ;*
- *Manque de moyens matériels ;*
- *Faible accès et contrôle des ressources par les femmes ;*
- *Non prise en compte des aspects genres dans les activités de la commune.*

2.2.2 Dynamique entrepreneuriale

L'entreprenariat est aux mains des principales associations qui évoluent dans les différents villages de la commune. Ces structures se manifestent dans les différents secteurs de l'activité économique locale comme l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le petit commerce.

Toutefois, se sont les organisations féminines qui sont les plus dynamiques surtout dans les activités de maraîchage, d'embouche et de petit commerce qui leurs procurent des rentrées d'argent importantes. Des particuliers s'impliquent aussi dans la création de micros entreprises comme la mise en place d'une unité de pisciculture dans le village de Sendégué.

Cependant, ce dynamisme entrepreneurial est de caractère informel par ses pratiques et les moyens financiers, matériels et techniques font souvent défaut limitant fortement l'efficacité et le rendement des activités.

2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement

La commune d'Ouroube Doude dispose d'un potentiel financier très réduit du fait de l'insuffisance des ressources tant au niveau de la mairie qu'au sein des ménages.

2.2.3.1 Structures bancaires

Le système bancaire est absent car aucune institution bancaire n'est localisée sur l'espace communal.

2.2.3.2 Réseaux de micro- finance

Les réseaux de micro-finance présents dans la commune sont sous l'impulsion de la dynamique associative des femmes. En effet, les structures évoluant dans le secteur de la micro-finance travaillent pour l'essentiel au financement des AGR où les femmes sont fortement présentes. Ce sont souvent de petits prêts accordés à des groupements ou à des individus qui souhaitent se lancer dans des activités productives comme le maraîchage, la poterie, l'embouche et le petit commerce. Ces prêts octroyés souvent avec l'appui de partenaires sont remboursables au bout d'un certain temps avec de faibles intérêts. Cependant, une seule caisse de micro-crédit est présente à Sendégué et finance les associations de femmes qui mènent des activités génératrices de revenus.

2.2.3.3 Autres systèmes financiers

D'autres systèmes financiers existent dans les différents villages sous forme de tontines mises en place par les organisations féminines. C'est un système de prêt basé sur des cotisations hebdomadaires ou mensuelles des différents membres de l'association où à chaque échéance un membre remporte la somme qu'il doit fructifier et rembourser au bout d'un temps bien déterminé.

Synthèse des potentialités et contraintes du capital financier

La dynamique organisationnelle constitue le principal atout du capital financier à travers ses différentes activités qui devraient générer des recettes importantes. La présence de quelques partenaires au développement est aussi un atout par l'octroi de petits financements aux OCB.

Les contraintes rencontrées dans ce secteur sont importantes :

- *Inexistence du système bancaire liée à la faiblesse de l'activité économique ;*
- *Insuffisance des partenaires présents dans le réseau de micro-finance;*
- *Faiblesse du capital des autres systèmes financiers pratiqués dans la commune;*
- *Taux de pauvreté très élevé de la population, limitant l'épargne et les investissements.*

2.2.4 Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux

Les enquêtes de terrain réalisées dans la commune ont permis de recenser certains services techniques étatiques et des ONG apportant leur appui à la mairie et à certains opérateurs économiques locaux. Toutefois, pour ce qui est des services techniques aucun n'est basé sur le territoire communal ce qui fait que toutes les informations ont été recueillies auprès des autorités communales. L'encadrement des opérateurs économiques se limite à l'activité agropastorale par un appui conseil et souvent matériel à certains producteurs comme les coopératives et les groupements de femmes. L'appui technique consiste pour la plupart à une vulgarisation d'une nouvelle technique de production agricole ou animale ou bien de produits de traitement des plantes et des animaux.

Les services de protection de la nature sont également présents pour apprendre aux différentes organisations comment protéger leur environnement par des procédés qui ont été utilisés ailleurs et qui ont donné des résultats fiables.

Quant aux ONG elles apportent une aide souvent matériel mais aussi technique à certaines organisations de femmes qui évoluent dans les activités génératrices de revenus. Toutefois, c'est dans le financement que l'appui des ONG est le plus ressentie par les opérateurs économiques locaux.

2.2.5 Accessibilité et approvisionnement en intrants externes

La commune d'Ouroube Doude ne bénéficie pas d'une grande ouverture au monde extérieur du fait de l'état de dégradation très avancé de la piste la reliant aux différentes communes voisines. Ainsi, l'approvisionnement de la commune en intrants externes pose d'énormes difficultés aux populations. L'absence d'équipements marchands importants limite aussi fortement la diversité des produits de première nécessité et rend les prix plus élevés.

Toutefois, la présence de la foire hebdomadaire de Déra qui se tient tous les vendredis permet de palier ce déficit de produits. L'écoulement des produits locaux pose aussi des problèmes et pénalise fortement les producteurs locaux et freine le décollage de l'économie locale.

2.2.6 Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale

Les moyens de transport sont très faibles dans la commune limitant fortement les déplacements. En effet, la majeure partie est constituée de charrettes, de motos et de pirogues. Toutefois, des voitures faisant le trajet Konna-Koientzé passent dans la commune notamment dans le village de Déra qui est situé sur l'axe. Les autres villages sont très enclavés et ne bénéficient pas d'une desserte facile. Cette situation rend difficile l'accès aux marchés des autres collectivités et de ce fait ne facilitent pas l'intégration de la commune dans le commerce régional et national.

2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local

L'implication de l'institution publique communale dans la vie économique locale est très faible. En effet, hors mis les relations à travers les services techniques qui sont présents pour aider la commune à gérer ses affaires courantes, les relations avec le secteur privé sont très faibles voir inexistantes. L'initiative privée n'implique pas les autorités communales hors mis dans le cadre administratif. Les différentes associations ou coopératives travaillent souvent sans aucune relation avec l'institution publique communale.

2-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ÉCONOMIQUE

Les potentialités de la commune sont considérables mais restent peu mises en valeur.

➤ Le potentiel naturel :

Le cadre naturel offre d'importantes potentialités pouvant permettre un développement des activités agropastorales et de pêche.

- la disponibilité en terres cultivables dans la zone exondée est favorable aux cultures sèches comme le mil, le sorgho, le maïs et autres ;
- les vastes espaces de terres irrigables sont favorables à la culture du riz, au maraichage et à l'arboriculture ;
- la présence du fleuve sur 15 km constitue un atout pour la pratique de la pêche et un important moyen de communication entre les villages riverains en saison de hautes eaux ;
- l'importance de la bourgoutière est aussi favorable à la pratique de l'élevage.

➤ Les ressources humaines

La composition démographique montre une importance de la jeunesse avec la tranche des moins de 25 ans qui représente près de 50% de la population totale. Cette situation donne une importance des actifs mais aussi de la population dépendante (moins de 14 ans et plus de 65 ans).

Toutefois, la population est à majorité analphabète et manque de formation, ce qui entrave la bonne exécution de plusieurs projets de développement local.

➤ Les contraintes

La commune d'Ouroubé Doudé dispose d'un environnement favorable au développement socioéconomique de la collectivité. Toutefois, certaines contraintes observables dans différents secteurs ralentissent la croissance économique et accentuent la pauvreté. Ainsi, les déterminants des problèmes de Sendégou montrent que l'enclavement est la principale contrainte de la commune auquel s'ajoutent d'autres problèmes :

- absence de pistes rurales praticables et état défectueux de la piste existante ;
- inaccessibilité de certains villages en période de fortes pluies ;
- manque de moyen de télécommunication ;

- baisse de fertilité des sols et baisse de la pluviométrie ;
- manque de moyens de production et d'intrants agricoles ;
- faiblesse des rendements et de la production ;
- difficultés d'approvisionnement et d'écoulement des produits ;
- manque de formation de la population ;
- difficultés à faire intervenir les partenaires au développement ;
- faiblesse du capital financier et technique ;
- insuffisance des équipements et infrastructures socioéconomiques de base ;
- faiblesse de la dynamique commerciale

La coopération décentralisée est peu développée. En effet, aucune convention de jumelage ou d'intercommunalité n'a été signée entre la commune et les collectivités maliennes et/ou européennes. Cette situation ne favorise une meilleure utilisation des ressources naturelles partagées entre plusieurs communes.

Ainsi, il convient de mettre en œuvre différentes stratégies pour résoudre ces problèmes et mettre en valeur les potentialités pour permettre à long terme un décollage économique qui pourra accroître les conditions de vie des populations.

Recommandations

Les différentes stratégies permettant de résoudre ces problèmes sont :

- *développer le réseau de pistes rurales et réfectionner celles existantes ;*
- *l'exploitation optimale des terres cultivables dans la zone exondée, pour résoudre les problèmes alimentaires. Pour ce faire, le matériel agricole et les intrants doivent être subventionnés pour permettre une plus grande accessibilité aux paysans ;*
- *aménager des périmètres irrigués dans la zone inondée pour une plus grande pratique de la culture du riz qui est la base alimentaire des populations ;*
- *installer un mini barrage pour favoriser le maraichage qui est une activité génératrice de revenus très importante pour les populations en particulier pour les femmes ;*
- *aménager des zones de parcours pour le bétail afin de permettre un développement de l'élevage qui est la seconde activité économique de la zone ;*
- *augmenter la couverture vaccinale ;*
- *renforcer les capacités des élus locaux et des membres des OCB ;*
- *développer la coopération décentralisée par la recherche de partenaires au développement pouvant aider la commune à exécuter des projets de développement.*
- *améliorer le niveau d'équipement des villages surtout dans le domaine scolaire, sanitaire et hydraulique ;*
- *rénover l'infrastructure existante.*

L'application des ces différentes pistes de solutions doit permettre à long terme d'améliorer le niveau de développement de la commune et par conséquent le niveau de vie des populations.

III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER

3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

L'audit des ressources financières de la Commune de Ouroube Doude sera axé sur le descriptif des différentes sources de recettes, d'une part et d'autre part, leur degré de mobilisation.

3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes locaux

En matière d'émission des impôts et taxes, tout le processus est assuré par les services de la Commune, notamment la régie des recettes, sous le contrôle du service des impôts et de la Tutelle. En effet, par souci d'alléger le système fiscal et surtout pallier le déficit en moyens humains, matériels et logistiques des services fiscaux et financiers de l'Etat, il a été institutionnalisé la mise en place de régies de recettes dans les communes. Le régisseur des recettes est ainsi un agent communal chargé des opérations de recensement des contribuables en vue de faciliter l'émission des rôles, qui se fait annuellement, selon les procédures en vigueur.

Globalement, l'appui du service des impôts peut se structurer ainsi :

⇒ *Accueil et recensement :*

- *Assister les contribuables*
- *Enregistrer les déclarations*
- *Et enfin Recenser les contribuables de leur ressort*

⇒ *Emission et documentation :*

- *Instruire les documents en matière d'assiette*
- *Confectionner les rôles d'impôts, les états de liquidation en ce qui concerne les centres non encore informatisés.*

⇒ *Encaissement et recouvrement :*

- *Vérifier l'exactitude des renseignements fournis par les contribuables*
- *Recevoir les paiements des contribuables, enregistrer les paiements et établir les quittances*
- *Préparer les états de versement des recettes.*

Après recensement et remise des rôles au Préfet du Cercle, ce dernier les envoie au service des impôts pour vérification. Après vérification, le service des impôts délivre un quitus au Préfet qui approuve le document donnant ainsi l'aval au service de la commune pour l'exécution des recouvrements.

Il convient de signaler que l'émission des rôles se fait sur la base d'une révision périodique des matières imposables. Et, il ressort des entretiens avec les personnes ressources de la

Commune que la base de révision des rôles est constituée des résultats du recensement général de la population de 1998. Ce qui constitue un handicap majeur en matière de maîtrise et de gestion du potentiel fiscal de la Commune.

3.1.2 Performances de mobilisation des ressources

La gestion des ressources financières de la commune est assurée par le Maire qui est l'ordonnateur du budget communal. Pour lui faciliter la tâche, le Conseil Communal a mis en place des organes et services qui appuient le Maire dans l'exécution de ses fonctions. Il s'agit :

- des commissions techniques, notamment :
 - la commission des finances ;
 - la commission chargée de l'état civil ;
 - et la commission chargée du développement.

- les services communaux, que sont :
 - le secrétariat général ;
 - les régies de recettes et de dépenses.

3.1.2.1 Potentiel fiscal, rendement potentiel et rendement actuel de la fiscalité locale

Les ressources de la Commune rurale de Ouroube Doude sont principalement composées de :

- ⇒ des impôts et taxes, notamment la TDRL, les taxes armes et bétail, la taxe voirie, les patentes, les licences, les taxes sur les charrettes, sur les embarcations, sur les débits de boisson, les ITS et les vignettes sur les cycles à moteur ;
- ⇒ des prestations de services de la mairie, essentiellement en matière de fournitures de services à caractère administratif.

➤ Potentiel fiscal de la Commune :

Pour rappel, le diagnostic des impôts locaux pour les années 2003 à 2006, a révélé un faible niveau de recouvrement par rapport aux émissions, de l'ordre de 32%. Il convient de signaler que sur les recettes par grandes masses significatives, le recouvrement de toutes les sources de recettes n'est pas effectif. En effet, sur les années 2003 à 2006 :

- pour les impôts et taxes, seules la TDRL et la voirie sont recouvrées sur toute la période, à un taux moyen respectif de 19% et de 100% par rapport à l'émission ;
- pour les impôts liés à l'activité, les rubriques recouvrées sont les taxes sur les charrettes (10%), les taxes sur les embarcations (18%) et les ITS (55%) ;
- pour les impôts et taxes assimilés, les matières recouvrées concernent la taxe sur le bétail (164%), la taxe sur les armes à feu (175%) et les vignettes sur les cycles à moteur (5%) ;

- pour les prestations de service de la commune, notamment, les droits d'occupation de la voie publique et les redevances sur les services à caractère administratifs, aucun montant n'a été recouvré pour les années 2003 à 2006.

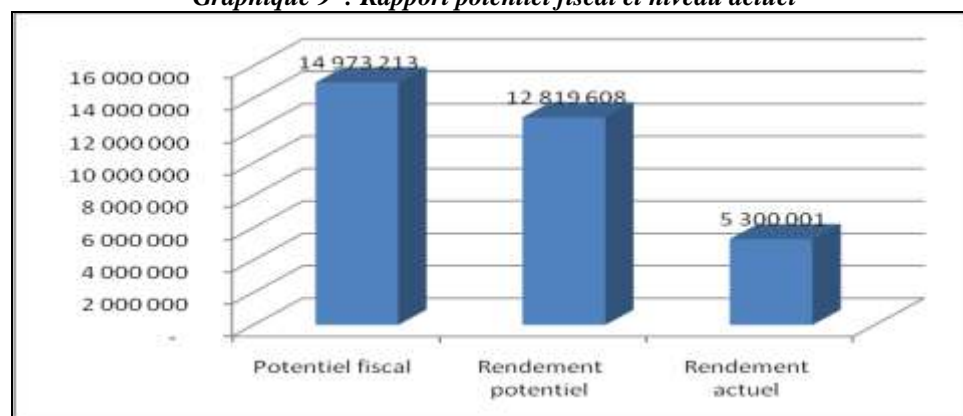
Le constat qui se dégage est un faible niveau de recouvrement des recettes fiscales de la commune par rapport à l'émission. D'ailleurs, l'exploitation des données du diagnostic a révélé que le taux d'émission est déjà assez faible par rapport au potentiel fiscal actuel de la commune. Ceci induit un faible niveau de recouvrement des recettes fiscales de l'ordre de 35,4% du rendement fiscal normal de la commune rurale de Ouroubé Doudé.

➤ **Rendement potentiel et rendement actuel**

L'appréciation du potentiel fiscal de la commune a été faite sur la base de l'exploitation des rôles numériques. Elle a permis d'apprécier le potentiel fiscal de la Commune, néanmoins compte tenu des aléas et difficultés de recouvrements des impôts et taxes, un taux de recouvrement a été appliqué à chaque type selon le niveau de maîtrise probable de la commune de ses matières imposables, afin de calculer le rendement potentiel des recettes fiscales de la Commune. Ainsi, il a été appliqué un taux de :

- 90% de recouvrement pour la TDRL, les patentes, les redevances à caractère administratif et la voirie. L'application de ce taux s'explique par la relative facilité de localisation de ces sources de recettes, qui nécessite néanmoins au préalable, un recensement des matières imposables. Concernant la taxe voirie, il convient également de s'accorder sur la définition du concept de famille, si l'on sait que le livret de famille qui permet de faire le décompte pour le recouvrement de la taxe de voirie, peut comporter jusqu'à une centaine de personnes au niveau de certaines communes ;
- 80% de recouvrement pour les taxes sur le bétail et sur les armes à feu, ainsi que les vignettes, les embarcations et les charrettes, dont le recensement repose plus sur la collaboration et la volonté de la population.

Graphique 9 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel



Source : Enquêtes SAFIC– Janvier 2009

La mise en œuvre, en tenant compte des modérations précitées permettrait à la commune d'arriver à un niveau de recouvrement potentiel de l'ordre de 85,6% du potentiel fiscal. Ainsi,

chaque année, la commune pourrait recouvrer un minimum fiscal de l'ordre de 12.819.608 FCFA. Ce montant pourrait être amélioré à travers d'une part une meilleure gestion des produits du domaine, et d'autre part, le recensement préalable des charrettes et des motos, si l'on sait qu'elles constituent les moyens de déplacement les plus usités et leur niveau de recouvrement actuel est assez faible ou inexistant par rapport au potentiel de la Commune.

L'audit des ressources financières de la Commune rurale de Ouroubé Doude sera axé d'une part sur le descriptif des différentes sources de recettes et d'autre part, sur le niveau et les performances réalisées par la municipalité en matière de gestion budgétaire. L'analyse sera faite sur la base des données des années 2003 à 2006, soit deux ans.

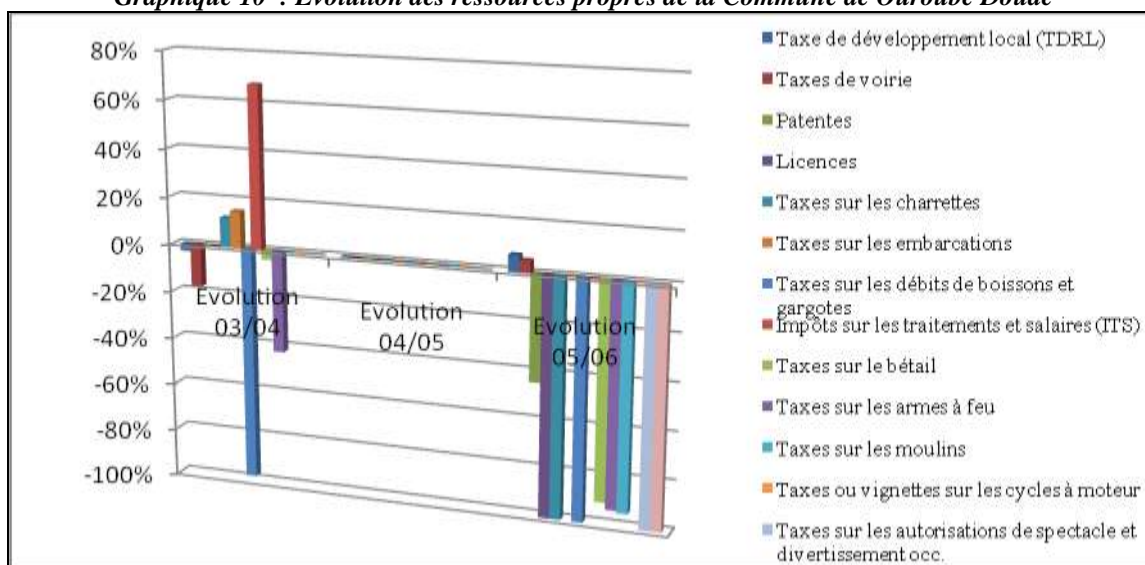
3.1.2.2 Niveau d'activités des services de recouvrement et perception des impôts, taxes et droits

⇒ Niveau d'activités des services de recouvrement

L'analyse de l'évolution des émissions de recettes fiscales laisse apparaître que :

- les prévisions de recettes fiscales totales, sur la période 2003-2006, ont fortement regressé : de -5% en 2003/2004, elles sont passées à 0% en 2004/2005 pour redescendre à -58% durant la période 2005-2006 ;
- les impôts sur les personnes constituent l'essentiel des recettes fiscales avec la taxe de développement régional et local et la taxe voirie. Ces dernières ont évolué de manière positive en passant respectivement de -3% et -17% (2003/2004) à 7% et 5% (2005-2006) ;
- les impôts et taxes liés à l'activité ont globalement regressé sur la période 2003-2006, notamment la taxe sur les embarcations ;
- les impôts et taxes assimilés ont suivi la même tendance que les impôts et taxes liés à l'activité car ayant enregistré une constante régression sur toute la période 2003-2006.

Graphique 10 : Evolution des ressources propres de la Commune de Ouroubé Doude

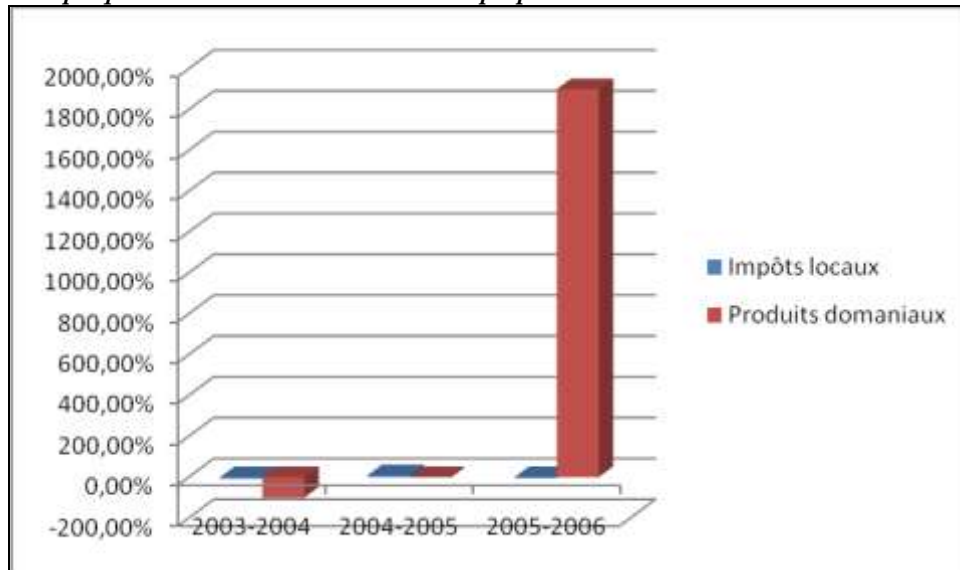


Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

⇒ Perception des impôts, taxes et droits

Le recouvrement des ressources fiscales de la Commune incombe dans les faits au régisseur des recettes, qui travaille sous la responsabilité du receveur, comptable de la commune. Pour l'accomplissement efficace de sa tâche, il s'appuie sur les chefs de villages en vue d'assurer un recouvrement plus effectif des impôts, droits et taxes des contribuables recensés et figurant sur les rôles dûment établis. A cet effet, il a été institué un cahier de recouvrement au niveau de chaque village, détenu par le chef de village pour un suivi régulier des recouvrements.

Graphique 11 : Evolution des ressources propres de la Commune de Ouroubé Doudé



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

D'une manière générale, rapporté aux prévisions, on constate que le taux de recouvrement des recettes est passé pour :

- les impôts locaux, de -8% sur la période 2003-2004 à 8% la période qui suit avant de baisser à -4% sur la période 2005-2006 ;
- les produits domaniaux de -100% en 2003-2004, à 1900% en 2005-2006, du à une très bonne mobilisation des produits domaniaux.

Une analyse plus fine montre que le bond enregistré sur la période 2005-2006 de l'ordre doit être relativisé car il représente en valeur absolue un montant de 350.000 FCFA, contrastant de manière assez nette avec les montants recouverts qui s'élevaient à 17.500 FCFA chaque année.

La faiblesse de rendement des produits du domaine du patrimoine et des services, s'explique, selon les services techniques financiers de la localité par l'autonomie de gestion de la commune, notamment pour la gestion des redevances à caractère administratifs. En effet, pour cet aspect, le maire procède à une commande de reçus directement gérés au niveau de la Commune (soit par les services communaux, soit par l'adjoint du maire chargé de l'Etat civil), sans un dépôt préalable de valeur inactive au niveau de la perception. Ce qui réduit le moyen de contrôle des services de l'Etat sur la gestion des produits domaniaux.

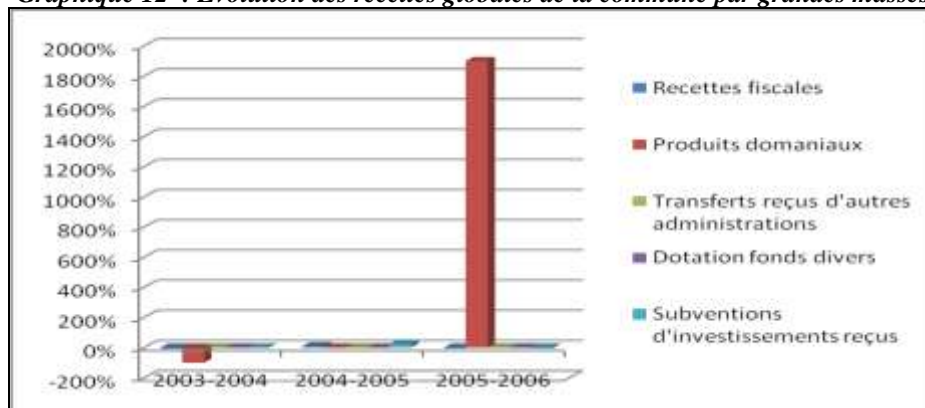
3.1.2.3 Evolution des recettes de 2003 à 2007

⇒ Recouvrement des recettes globales par grandes masses de la Commune

L'analyse de l'évolution des recettes de la Commune fait ressortir :

- une constante progression du taux de recouvrement des grandes masses de recettes qui sont passées de -22% (2003-2004) à 7% la période qui suit, pour enregistrer un bond significatif et atteindre 378% la période 2005-2006 ;
- elles restent fortement dominées par les impôts locaux, notamment les produits du domaine et le caractère erratique du recouvrement de cette rubrique se traduit par les fortes variations notées sur la période 2003-2006.

Graphique 12 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses



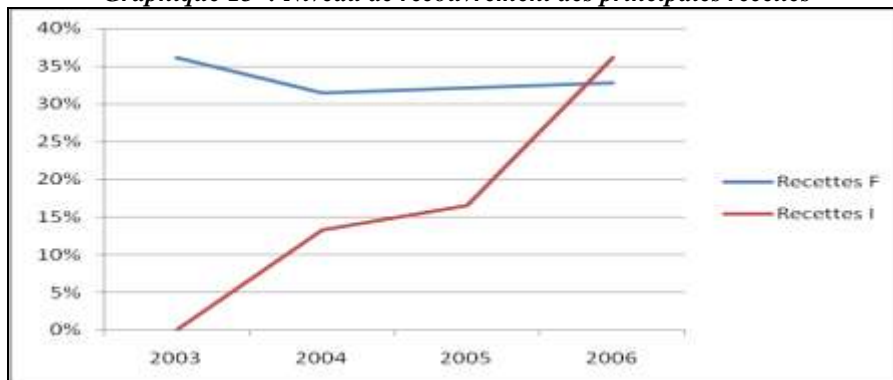
Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

⇒ Niveau de mobilisation des ressources de la Commune

L'analyse comparée des recettes et des dépenses montre que dans l'ensemble, la commune a un faible niveau de maîtrise de son potentiel de recettes, notamment d'investissement. Même si le taux de recouvrement des recettes de fonctionnement de manière linéaire entre 2003 et 2006, la constance demeure le faible niveau de recouvrement des recettes. Cette situation peut s'interpréter de deux manières :

- soit la commune commence à avoir une meilleure maîtrise de ses recettes à partir de 2004 ;
- soit la commune a revu à la baisse ses émissions de recettes.

Graphique 13 : Niveau de recouvrement des principales recettes



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

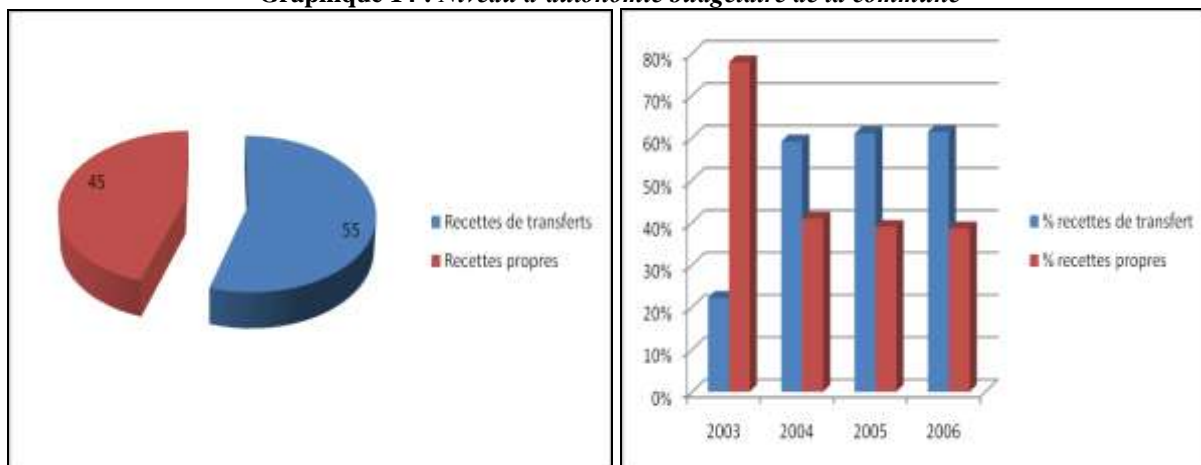
En ce qui concerne les investissements, la commune n'a pu atteindre un taux de recouvrement égal à 15% jusqu'en 2005. Ce faible taux de recouvrement des recettes se répercute d'ailleurs sur les dépenses d'investissement qui ont également un faible taux d'exécution.

Ce taux de recouvrement qui est dans l'ensemble moyen aussi bien pour le fonctionnement que les investissements dénotent d'un manque de rigueur dans la planification budgétaire ou d'un faible niveau de maîtrise du potentiel de ressources de la Commune.

⇒ Niveau d'autonomie budgétaire de la Commune

L'étude des données financières de la Commune montre la relative importance des ressources de propres qui représentent près de 45% en moyenne, des recettes réelles de fonctionnement et d'investissement de la Commune rurale de Ouroubé Doudé pour les années 2003 à 2006. D'ailleurs, les investissements importants opérés par la Commune sur son espace pour cette période proviennent des fonds de l'ANICT, alors que les montants investis par les organismes étrangers sont d'une manière générale faible pour cette période.

Graphique 14 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3.1.2.4 Indicateurs de performances de mobilisation des ressources

Une analyse fine des éléments budgétaires de la commune de Ouroubé Doudé permet de faire les constats suivants :

- **Au niveau des indicateurs de recettes per capita :**
 - une constante progression des recettes totales rapportées à chaque habitant lesquelles sont passées de 595 FCFA en 2003 à 1077 en 2006 : Toutefois, la modicité des sommes réduit la capacité de la commune à prendre en charge les besoins des populations ;
 - une faible contribution fiscale des populations au fonctionnement de la commune puisque l'apport moyen de chaque citoyen, le plus élevé est de 242 FCFA en 2003.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs de recettes per capita

Indicateurs de recettes per capita	2003	2004	2005	2006	Moyenne
Recettes totales/habitant	595	1009	1143	1077	956
Recettes propres/habitant	463	412	445	416	434
Recettes fiscales/habitant	462	412	444	416	433
Produits du domaine du patrimoine et des services/habitant	1	0	1	0	1
TDRL/habitant	242	176	232	91	185
Recettes gérées par la Commune/habitant	463	412	445	416	434

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

- Au niveau des indicateurs de structures de recettes :

La légère prédominance des recettes de transfert sur les ressources propres de la commune constitue un facteur limitatif de l'autonomie décisionnelle de la commune de Ouroubé Doudé en matière d'investissement. Cette situation est d'autant plus paradoxale que le potentiel fiscal de la Commune est dans l'ensemble sous-exploité, notamment les produits des services et du domaine dont la gestion est du ressort direct de la commune. D'ailleurs les recettes fiscales de la Commune représente en moyenne 99,8% des recettes propres de la Commune, alors que les produits du domaine du patrimoine et des services représentent pour la même période, 0,2% des recettes propres de la commune.

Tableau 5 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Ouroubé Doudé

Structures des recettes de la Commune	2003	2004	2005	2006	Moyenne
TDRL/recettes de fonctionnement	40,6%	32,4%	40,7%	16,7%	32,6%
TDRL/recettes propres	52,1%	42,7%	52,1%	21,8%	42,2%
Recettes propres/recettes totales	77,8%	40,8%	39,0%	38,6%	49,0%
Recettes de transfert/recettes totales	22,2%	59,2%	61,0%	61,4%	51,0%
Recettes fiscales/Recettes propres	99,7%	100,0%	99,7%	100,0%	99,8%
Produits du domaine du patrimoine et des services/Recettes propres	0,3%	0,0%	0,3%	0,0%	0,2%
Recettes de fonctionnement/Recettes d'investissement	0,0%	116,5%	99,8%	101,4%	79,4%
Recettes gérées par la Commune/Recettes propres	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
TDRL/Recettes gérées par la Commune	52,1%	42,7%	52,1%	21,8%	42,2%
Produits dom, Patri, Services gérés par commune/Recettes gérées par la Commune	0,3%	0,0%	0,3%	0,0%	0,2%

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3.2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3.2.1 Processus de budgétisation locale

L'adoption du budget de la commune obéit à un processus qui fait intervenir plusieurs acteurs. On peut distinguer trois phases :

L'élaboration du budget : Durant cette phase, les rôles nominatifs sont établis et une délibération du conseil communal vient sanctionner l'arrêt des rôles. L'état des rôles est envoyé à la tutelle pour approbation. Des débats publics sont organisés avec les conseillers des villages et les chefs de villages. Au cours de la dernière réunion, trois villages n'étaient pas représentés sans que les raisons ne soient évoquées dans le compte rendu qui a été produit et présenté lors des entretiens. Au cours de ces rencontres les participants ont l'opportunité de

se prononcer sur les investissements prévus et les orientations budgétaires. Les comptes rendus présentés lors du diagnostic sont très sommaires. A la suite de ce processus, l'avant projet du budget est élaboré et présenté au conseil communal pour adoption.

L'adoption et le vote du budget : Le conseil communal se penche sur l'étude du projet de budget. La durée de la session est de 10 jours en général. Tous les budgets ont été votés à l'unanimité des membres présents. Les discussions ont surtout porté sur le recouvrement des recettes. Ces sessions d'adoption n'ont pas enregistré la participation des populations même si cette disposition est prévue par la loi. Les sessions budgétaires de l'année n sont généralement tenues au-delà de la date limite du 31 octobre de l'année n-1. Cette pratique constitue une entorse à la loi sans que des dispositions ne soient prises par la tutelle ou le bureau exécutif.

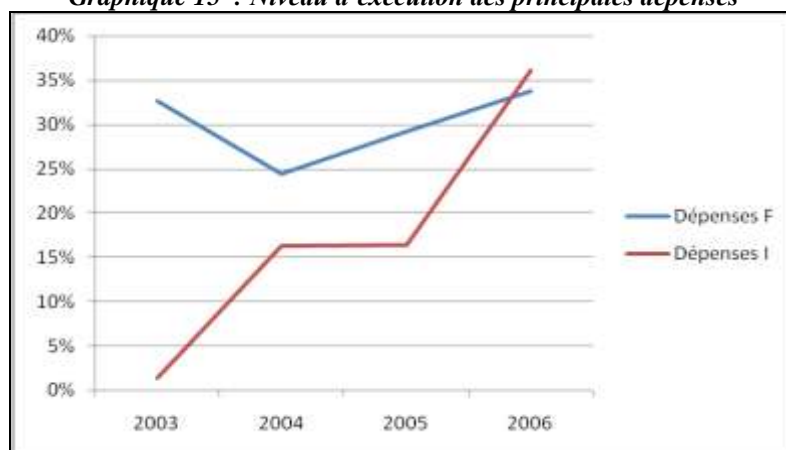
L'approbation de l'autorité de tutelle : Après la session d'adoption, la commune a transmis à la tutelle dans un délai de 8 jours la délibération du conseil portant sur le budget, le compte rendu de la session et le PV de délibération. Pour être exécutoire, le budget doit être approuvé par l'autorité de tutelle en l'occurrence le préfet dans les 30 jours qui suivent la transmission du dossier. Le dépôt de ces documents a fait l'objet d'un bordereau d'envoi avec accusé de réception. Cette disposition n'est pas explicite au vu de la loi qui parle de la délivrance d'un récépissé de dépôt délivré par l'autorité, seul document pouvant permettre de considérer le délai de 30 jours au-delà duquel, sans rejet ni approbation par l'autorité, le budget devient exécutoire.

3.2.2 Qualité de la dépense

3.2.2.1 Evolution des dépenses totales

En ce qui concerne les dépenses, aussi bien celles d'investissement que de fonctionnement d'investissement leur niveau d'exécution restent plus ou moins, corrélées au niveau de recouvrement des recettes d'investissements et de fonctionnement.

Graphique 15 : Niveau d'exécution des principales dépenses



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

L'analyse détaillée des principales dépenses permet de faire les constatations qui suivent :

- Pour les indicateurs de dépenses per capita : une évolution erratique des dépenses rapportées à la population puisque les dépenses moyennes totales par habitant ont

chuté de 1498 FCFA en 2003 à 1010 F en 2004, avant de progresser à 1944 FCFA en 2005 pour redescendre à 1100 FCFA en 2006. Cette évolution est conforme à l'évolution des recettes globales de la commune. Tel est le cas de toutes les autres dépenses per capita qui ont presque toutes connu une baisse sur la période malgré la faiblesse de leur niveau. Les ressources financières affectées par la commune à la satisfaction des besoins de chaque habitant sont extrêmement faibles et sont en moyenne inférieures à 1000 FCFA pour le fonctionnement et 500 FCFA pour les investissements.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita

Indicateurs de dépenses per capita	2003	2004	2005	2006	Moyenne
Dépenses totales/habitant	1498	1010	1944	1100	1 388
Dépenses de fonctionnement/habitant	1441	439	1374	565	955
Dépenses de structure/habitant	1448	982	1896	1084	1 352
Dépenses d'investissement/habitant	57	571	571	535	433
Dépenses de services/habitant	50	28	48	16	36

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

- Pour les indicateurs de structures de dépenses: l'étude de la structure des dépenses de la Commune rurale de Ouroubé Doudé montre que les dépenses d'investissement ne représentent que 34% du montant total des dépenses de la commune pour la même période. Parallèlement, on note l'importance relative des dépenses de fonctionnement qui représente en moyenne 65% du total des dépenses de la Commune pour les années 2003 à 2006. Les charges de personnel représentent en moyenne 55% des dépenses de fonctionnement et sont en constante progression sur la période.

Tableau 7 : Indicateurs de structure des dépenses de la commune rurale de Ouroubé Doudé

Structures des dépenses de la Commune	2003	2004	2005	2006	Moyenne
Dépenses de fonctionnement/dépenses totales	96,2%	43,5%	70,7%	51,4%	65,4%
Dépenses de structure/dépenses totales	96,6%	97,2%	97,5%	98,5%	97,5%
Dépenses d'investissement/dépenses totales	3,8%	56,5%	29,3%	48,6%	34,6%
Dépenses de services/dépenses totales	3,4%	2,8%	2,5%	1,5%	2,5%
Dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement	42,8%	55,2%	43,1%	80,7%	55,4%

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3.2.2.2 Structure et évolution des dépenses de fonctionnement par principales composantes

L'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement de la Commune de Ouroubé Doudé révèle qu'elles sont principalement composées de trois rubriques :

- **fonctionnement propre de la mairie** : cette rubrique constitue la plus importante part du budget des dépenses de fonctionnement de la mairie avec un pourcentage de 87% ;
- **fonctionnement de service aux populations** avec 8% du montant total des dépenses de fonctionnement exécutées par la mairie sur la période de référence de l'étude, elles matérialisent le faible niveau de prise en compte des citoyens par la mairie ;
- **autres dépenses de fonctionnement** : elles se structurent en dépenses au profit des structures déconcentrées de l'Etat et autres dépenses de gestion courante et représentent 4% des dépenses totales de fonctionnement.

➤ **Salaires du personnel et autres**

L'analyse de la situation des charges de personnel de la commune sur une période de référence de quatre années (2003-2006), montre qu'elle représente, en moyenne 87,8% des dépenses de fonctionnement de la mairie et 72,8% des dépenses de fonctionnement propres de la mairie de Ouroubé Doudé. Les charges du personnel comprennent les rémunérations principales, les rémunérations du personnel non titulaire et les charges sociales de prévoyance. Une analyse plus fine montre qu'elles restent dominées par les rémunérations du personnel titulaire qui représentent en moyenne 80,5% pour les quatre années de référence de l'étude.

➤ **Matériels et fournitures**

Les matériels et fournitures sont exclusivement composées des combustibles et lubrifiants qui ont été budgétisés et exécutés sur trois années, pour un montant moyen annuel de près de 150.000 FCFA. Ils représentent en moyenne 20,7% des dépenses de fonctionnement propres de la mairie de Ouroubé Doudé. L'analyse des tableaux financiers révèle que les fournitures de bureau stockées, ainsi que les fournitures, livres et matériels scolaires ne sont pas pris en compte dans la planification budgétaire de la mairie de Ouroubé Doudé.

➤ **Entretien du patrimoine**

Les dépenses d'entretien du patrimoine représentent 6,5% du montant total des dépenses de fonctionnement propres de la commune de Ouroubé Doudé pour la période 2003-2006. Rapportées aux dépenses de fonctionnement de la commune, elles ne représentent que 5% du montant des dépenses exécutées sur la période 2003-2006. Une analyse détaillée montre qu'elles restent dominées par le matériel roulant de la mairie.

➤ **Promotion socio-économique**

La promotion socio-économique s'inscrit globalement dans les services offerts par la commune à la population, elle se structure en charge d'organisation des fêtes officielles et appui aux organismes. Elle se singularise par leur faiblesse rapportée aux dépenses totales de fonctionnement, car de l'ordre de 8%, elles ne prennent en compte que l'organisation des fêtes officielles pour la période de l'étude, 2003-2006.

3.2.2.3 Evolution des dépenses d'investissement

L'étude de la structure des dépenses d'investissement de la commune de Ouroubé Doudé sur les quatre années de référence de l'étude (2003-2006) montre qu'elles sont exclusivement constituées des travaux de construction de bâtiments collectifs. Cependant, l'analyse des indicateurs de dépenses de la commune révèle la part assez moyenne que représentent les dépenses d'investissement sur les dépenses totales, de l'ordre de 35%. Ainsi, le quota moyen alloué à la commune pour chaque habitant est d'environ 433 FCFA pour les investissements.

3.2.2.4 Evolution des éléments d'équilibre financier

L'évolution des ratios d'équilibre financier laisse apparaître :

- un niveau d'épargne brute important qui varie d'une année à une autre, avec une évolution globalement négative sur la période malgré le montant enregistré en 2004. Ceci est d'autant plus important que la Commune n'a effectué aucun prélèvement sur son fonctionnement sur la période de l'étude ;
- malgré l'excédent de fonctionnement capitalisé en 2004 et dans une moindre mesure en 2006, la capacité d'autofinancement des investissements est globalement négative sur la période, d'ailleurs sur toute la période, la commune n'a pu mobiliser des recettes propres d'investissement. la commune pourrait accroître sa capacité d'investissement en mettant en place un système qui lui permettrait de mieux maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

Tableau 8 : Tableau des équilibres financiers de la commune

EQUILIBRES FINANCIERS	2003	2004	2005	2006
Recettes réelles de fonctionnement	7 287 668	6 850 109	7 273 959	7 049 767
Dépenses réelles de fonctionnement	14 030 611	3 741 966	13 880 611	6 034 399
Epargne brute/nette	-6 742 943	3 108 143	-6 606 652	1 015 368
Recettes propres réelles d'investissement	0	0	0	0
Recettes réelles d'investissement	0	5 880 175	7 287 668	6 951 811
Capacité d'autofinancement des investissements	-6 742 943	3 108 143	-6 606 652	1 015 368
Recettes totales d'investissement (y compris prélèvement)	-6 742 943	8 988 318	681 016	7 967 179
Recettes propres/dépenses de fonctionnement et d'entretien	40,43%	138,97%	40,86%	89,48%
Dépenses réelles totales d'investissement	700 000	7 200 899	7 268 445	6 951 811
Epargne nette/Recettes de fonctionnement	-92,53%	45,37%	-90,83%	14,40%
Recettes totales d'investissement/dépenses totales d'investissement	0,00%	81,66%	100,26%	100,00%
Capacité d'autofinancement des investissements/dépenses totales d'investis.	-963,28%	43,16%	-90,89%	14,61%
Ecart recettes totales d'investissement - dépenses totales d'investissement	-700 000	-1 320 724	19 223	0

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3.2.2.5 Respect des principes et règles en matière de gestion des finances et de la comptabilité publique locale

En matière de finances locales et de comptabilité publique, les recettes doivent permettre de couvrir les dépenses pour chaque rubrique. L'étude du rapport recettes propres sur dépenses de fonctionnement montre une parfaite prise en charge des dépenses de fonctionnement par les recettes collectées par la commune dans le cadre de ses ressources propres pour les années 2004 et 2006, alors que l'on observe un net dépassement les autres années. Par contre, les dépenses d'investissement dépassent les recettes d'investissement pour les années 2005 et 2006. Cette situation est exacerbée par l'absence de recettes propres d'investissement.

3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales

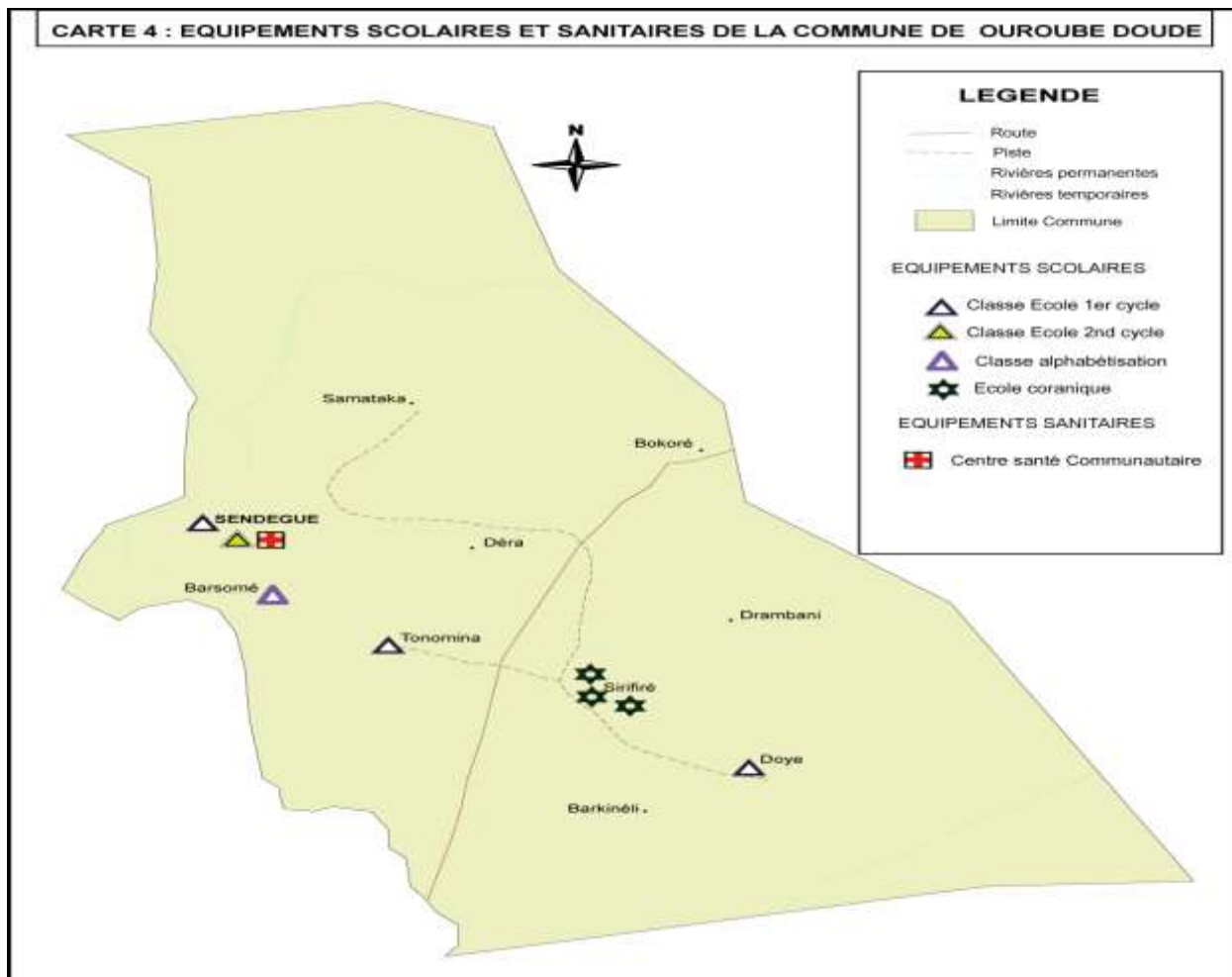
3.2.3.1 Stock d'infrastructures public de compétences communales

La commune d'Ouroubé Doudé à l'instar des communes rurales dispose de peu d'équipements. Les équipements de la commune sont principalement concentrés dans le village de Sendégué. L'analyse du diagramme de flux de ce dernier a permis de mesurer le niveau de polarisation des différents équipements et infrastructures socioéconomiques. L'aire de polarisation de ces équipements dépend fortement de leur accessibilité et de leur fonctionnalité.

➤ **Les équipements scolaires**

Dans le domaine de l'éducation, la commune dispose de 3 écoles de premier cycle réparties dans les villages de Tanomina, Doye et Sendégué, qui abrite aussi une école de second cycle. L'école (1^{er} et 2nd cycle) de Sendégué est la seule à offrir un cycle complet. Elle s'étend sur une superficie de 812 m² et dispose de 9 salles de classe construit en dur avec des toits en tôle ondulée.

Le niveau de fonctionnalité de ces établissements est réduit du fait des cycles incomplets, du manque de matériels didactiques et de la précarité des bâtiments sans revêtements avec un toit en paille. Deux centres d'alphabétisations non fonctionnels existent à Drambani et Bokoré, 3 écoles coraniques à Sirifiré et un CED à Barsomé. Les cycles incomplets des autres écoles de la commune font que certains enfants viennent poursuivre leurs études dans les écoles de premier et/ou de second de Sendégué.



Les équipements sanitaires

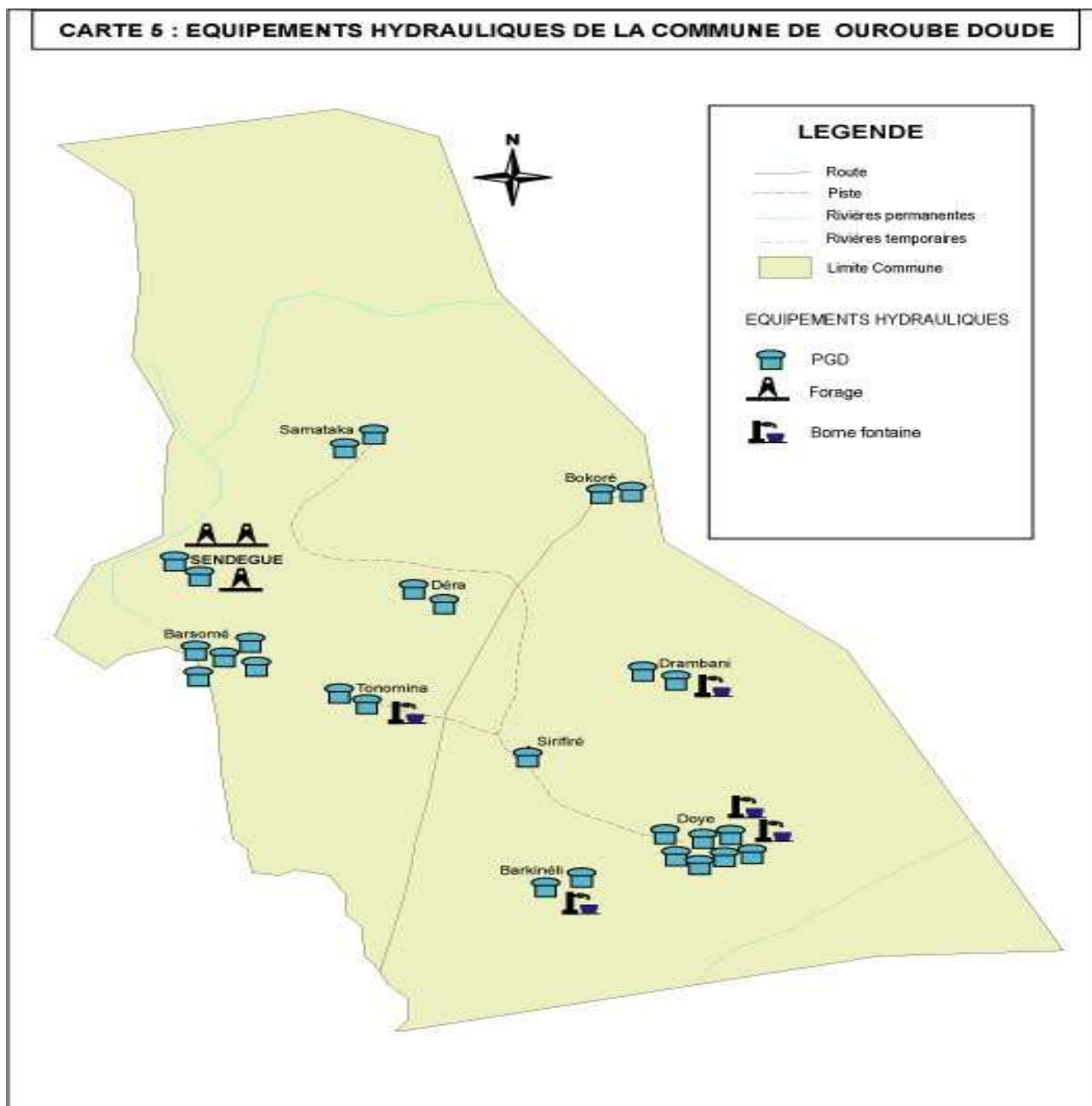
La commune compte un seul CSCOM situé dans le village de Sendégué avec un personnel soignant composé de 5 agents. Ce CSCOM implanté dans un terrain public d'une superficie de 334 m² abrite 3 bâtiments : un bloc de consultation, un bloc de maternité et un bloc latrine. Le bloc de consultation d'une superficie de 231 m² est le plus grand bâtiment avec 6 pièces destinées aux consultations et à la vaccination.

Le bloc maternité compte 4 pièces réservées aux visites prénatales et aux accouchements. Les 3 pièces de sanitaires se trouvent dans un bâtiment de 18 m². Tous ces bâtiments sont construits en ciments et disposent d'un toit en tôle. Ce CSCOM, malgré le fait qu'il soit desservi par une route non carrossable, a un niveau de fonctionnalité très élevé comme en témoigne le nombre important de visite par jour.

En effet, ce centre enregistre plus de 3000 consultations annuelles. Mais, l'absence de téléphone et d'électricité porte un coup bas à sa fonctionnalité surtout pendant la nuit. Il est le second équipement polarisant et son aire d'influence s'étend à tous les villages de la commune dont il accueille les populations. Par ailleurs, pour la santé animale, le village de Sendégué abrite un parc de vaccination du bétail. Le vétérinaire dispose de 2 pièces pour accueillir les éleveurs de tous les villages de la commune.

➤ Les infrastructures hydrauliques

La commune est relativement bien fournie en équipements hydrauliques. Le village de Sendégue dispose de 3 forages et 2 puits à grand diamètre fonctionnels et de 2 forages non fonctionnels.



Dans l'ensemble, on recense :

- 28 puits à grand diamètre répartis dans tous les villages avec une forte concentration à Doye (7) et Barsomé (5) ;
- il existe 11 bornes fontaines ou pompes dont 5 fonctionnels et 2 puits traditionnels qui ne fonctionnent qu'une partie de l'année à cause de la topographie et du niveau de la nappe.

Ces équipements peu ou pas fonctionnels sont loin de couvrir les besoins en eau de la population. C'est pour cette raison d'ailleurs que certaines populations n'hésitent pas à s'approvisionner directement à partir du fleuve avec tous les dangers que cela entraîne sur la santé.

Ces infrastructures ne polarisent toutefois, que les populations des villages où elles se trouvent car aucun flux à caractère hydrique n'a été noté entre les villages.

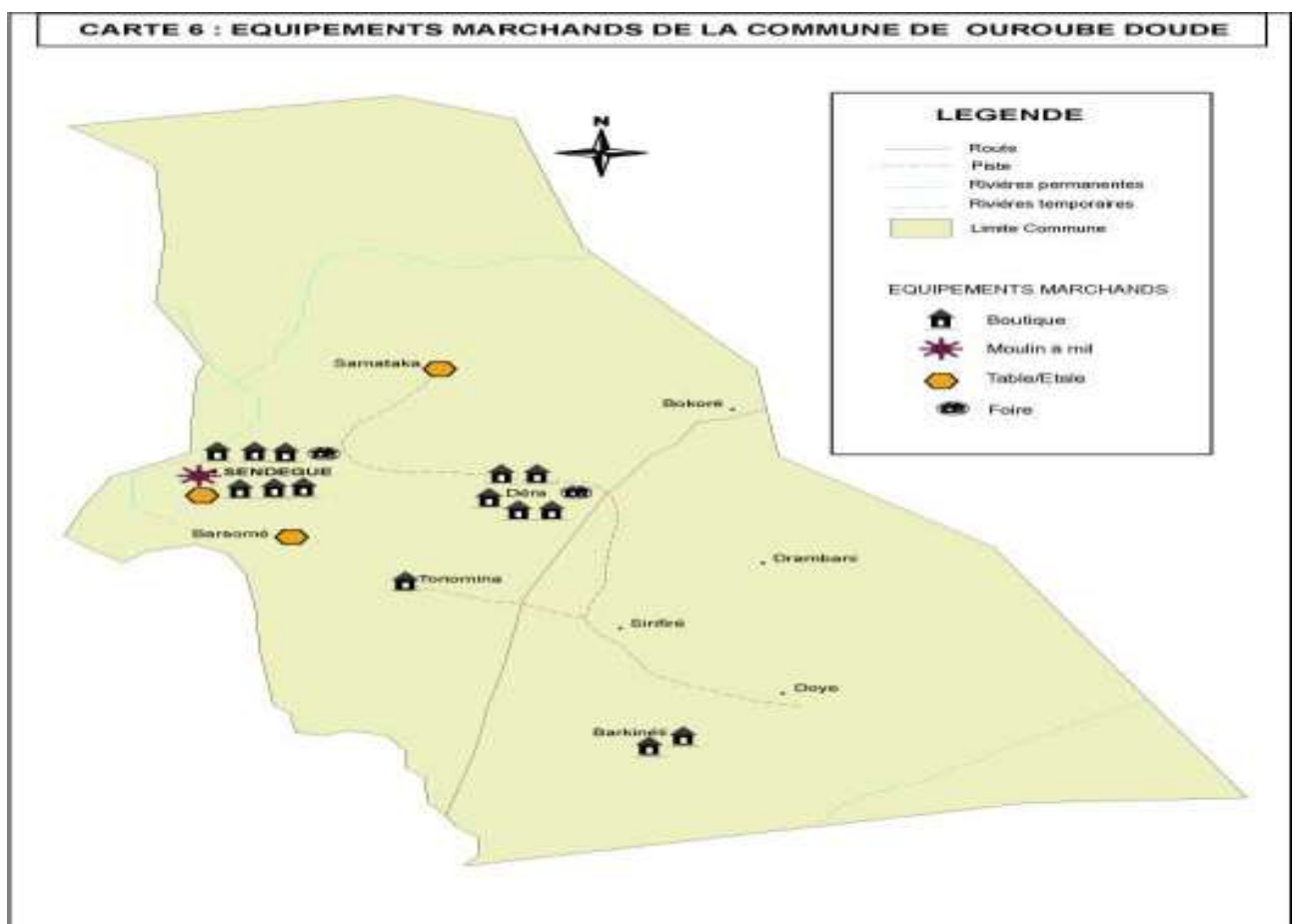
➤ Les équipements marchands

Pour les équipements marchands, la commune dispose d'une foire hebdomadaire bien fréquentée à Déra et d'un marché permanent à Sendégué en plus d'un certain nombre de boutiques et de moulins.

• Marché :

- cette foire se tient tous les vendredis et accueille de nombreux clients et produits venant principalement des communes voisines ;
- le marché quotidien de Sendégué est composé de quelques étales et tables plus ou moins bien fournis en produits, principalement : poissons et condiments.

Ces marchés approvisionnent les populations en denrées de premières nécessités et sont aussi des lieux d'écoulement du poisson et du bétail.



La foire hebdomadaire de Déra est le principal équipement polarisant de la commune. Son aire d'influence dépasse largement l'espace communal.

Le marché permanent de Sendégué reste aussi un lieu d'approvisionnement de proximité pour les populations du village et des villages environnants.

- **Les points d'activité :** on recense 14 boutiques dans la commune dont 11 fonctionnelles et des étalages à Samataka et à Barsomé, facilitant l'accès à certains produits frais et manufacturés. Les boutiques se concentrent principalement à Sendégué et à Déra qui en disposent respectivement 6 et 5.

Le village de Barsomé ne dispose que des étalages alors que celui de Tanomina n'a qu'une seule boutique.

Ce marché associé aux boutiques et étalages bien ravitaillés en marchandises et à la caisse de crédit des femmes de Sendégué polarisent certains villages environnants.

La plateforme piscicole de la coopérative des pisciculteurs et emboucheurs de Sendégué et le restaurant basé à Déra sont les deux points d'activités les plus importants de la commune. La plateforme occupe des abris en dur sur une superficie d'environ 400 m² et dispose d'un certain niveau d'équipement. Quant au restaurant elle occupe un abri précaire dans une maison située à proximité de la place de la foire.

En effet, avec des chiffres d'affaires supérieurs à 1.000.000 de FCFA par an ces deux points occupent respectivement 22 et 4 personnes dont 4 salariés. Les périodes ou jours de forte affluence, ces deux activités réalisent respectivement des chiffres d'affaire de 200.000 et 30.000 FCFA. Cela illustre bien l'attrance que ces deux points d'activité exercent sur les populations.

- **Autres équipements :** D'autres équipements principalement constitués de 2 moulins, dont un fonctionnel et d'une plateforme piscicole sont recensés à Sendégué en plus d'un restaurant à Déra.

Le reste des infrastructures est constitué des locaux de la sous préfecture et de la mairie qui sont composés de bâtiments en dur avec des toits en tôle ondulée mais sans électricité ni eau et téléphone. Ces équipements abritent des services relatifs à l'état civil et à l'appui conseil et de ce fait attirent les populations communales.

En récapitulatif, on peut dire que la commune est peu dotée en équipements et infrastructures de base et les villages de Sendégué et de Déra demeurent les principales zones d'affluences des populations de la commune.

Synthèse des potentialités et contraintes du patrimoine

Le patrimoine de la commune d'Ouroubé Doudé bien que insuffisant dispose, cependant de quelques potentialités :

- *Intervention de partenaires au développement dans différents secteurs comme : l'hydraulique, l'assainissement, la santé et l'éducation ;*
- *Présence des services techniques dans l'appui conseil des différents secteurs ;*
- *Présence de la commune dans la réalisation de certains équipements ;*
- *Présence de l'Etat dans le financement de certains types d'infrastructures.*

Différentes contraintes ont été répertoriées dans ce domaine :

- *Inégale répartition des équipements sur le territoire communal avec une concentration dans le chef lieu ;*
- *Faiblesse des équipements scolaires et sanitaires ;*
- *Insuffisance des infrastructures et équipements hydrauliques ;*
- *Mauvais état et non fonctionnalité de certains équipements et infrastructures ;*
- *Faible niveau de desserte des différents équipements et infrastructures de base ;*
- *Vétusté et absence de confort de l'équipement existant ;*
- *Manque d'entretien et de rénovation de l'infrastructure existante.*

3.2.3.2 Besoins d'investissement complémentaires

Le déterminant des problèmes de Sendégou a permis d'identifier un certain nombre de problèmes auxquels la commune est confrontée. Cet exercice mené avec les populations a permis de dégager des priorités en matière d'investissement pour le bien être de la communauté :

- réaliser une piste rurale de bonne qualité facilitant les déplacements et l'évacuation de la production locale vers les marchés de consommation ;
- connecter la commune au réseau de téléphonie mobile pour faciliter les communications avec l'extérieur ;
- créer un cadre favorable permettant d'attirer les partenaires extérieurs ;
- créer des banques de céréales.

La réalisation de ces différentes actions permettra d'améliorer les conditions de vie des populations et augmentera leur niveau de satisfaction.

3.2.4 Production et circulation des informations financières et comptables

L'étude du circuit de l'information entre la mairie et la perception suit la tendance générale du suivi d'exécution du budget. Ce suivi ne se fait qu'au niveau des recettes à travers les étapes suivantes :

- l'élaboration du plan de trésorerie ;
- l'existence et l'utilisation des fiches de comptabilité de l'ordonnateur de recettes ;
- l'établissement des ordres de recettes par type.

La spécificité du Cercle de Mopti est l'inexistence de régie des dépenses au niveau des communes. Les dépenses sont d'une manière générale gérée par le régisseur des dépenses du cercle établi à Mopti. Cette situation entraîne l'absence de pièces justificatives, et/ou son retard d'obtention au niveau des communes du Cercle.

3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget

Les aléas de gestion budgétaire peuvent s'observer qu'au niveau des recettes de fonctionnement, notamment celles émanant directement de la mairie à savoir les produits des services du domaine et ventes diverses. Le problème qui se pose à ce niveau est l'absence de dépôt de valeur inactive au niveau de la perception, entravant toute possibilité de contrôle de l'exécution du budget dans ce secteur par l'autorité administrative de tutelle.

Quant aux autres types de recettes, le contrôle de légalité est effectué par la perception par le biais des fiches comptables remises par le percepteur et qui constitue la valeur inactive des recettes de la commune préalablement évaluées.

3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER

Le diagnostic des ressources de la Commune de Ouroubé Doudé a révélé des insuffisances, notamment :

- une émission assez erratique des rubriques de recettes par la commune sans tenir compte du potentiel existant ;
- l'apport relativement moyen des recettes de transfert par rapport aux recettes totales mobilisées par la commune de Ouroubé Doudé ;
- le faible potentiel de ressources de la commune qui se caractérise par le faible niveau des recettes d'investissement ;
- l'absence d'identification de nouvelles sources de recettes ;
- le défaut de recensement exhaustif des principales ressources de la commune.

Le potentiel du marché hebdomadaire de Déra est considérable mais n'est pas exploité. En effet, les taxes établies sur les droit d'occupation ne sont pas entièrement recouvertes, ce qui fait que les recettes tirées du marché sont faibles voir insignifiantes. Les véhicules qui viennent au marché de Déra ne payent aucune taxes ni à l'entrée, ni à la sortie. Le petit marché de Sendégué ne génère aussi aucune ressource à la commune.

En somme, les potentialités fiscales du marché et de la gare routière si elles sont exploitées pourraient générer des ressources supplémentaires à la commune.

IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE

4.1 POTENTIALITES DU DEVELOPEMENT LOCAL

Les potentialités de la commune sont considérables mais restent peu mises en valeur.

➤ **Le potentiel naturel :**

Le cadre naturel offre d'importantes potentialités pouvant permettre un développement des activités agropastorales et de pêche.

- la disponibilité en terres cultivables dans la zone exondée est favorable aux cultures sèches comme le mil, le sorgho, le maïs et autres ;
- les vastes espaces de terres irrigables sont favorables à la culture du riz, au maraichage et à l'arboriculture ;
- la présence du fleuve sur 15 km constitue un atout pour la pratique de la pêche et un important moyen de communication entre les villages riverains en saison de hautes eaux ;
- l'importance de la bourgoutière est aussi favorable à la pratique de l'élevage.

➤ **Les ressources humaines**

La composition démographique montre une importance de la jeunesse avec la tranche des moins de 25 ans qui représente près de 50% de la population totale. Cette situation donne une importance des actifs mais aussi de la population dépendante (moins de 14 ans et plus de 65 ans).

Toutefois, la population est à majorité analphabète et manque de formation, ce qui entrave la bonne exécution de plusieurs projets de développement local.

4-2 CARACTERISTIQUES DU DEVELOPEMENT LOCAL

Le potentiel économique de la commune repose principalement sur les activités agropastorales qui occupent l'essentielle de la population. Toutefois d'autres activités liées au commerce se développent et constituent de plus en plus un levier important pour l'amélioration des conditions de vie. L'agriculture et l'élevage malgré leur part dans l'occupation des habitants ne couvrent pas les besoins de ces derniers qui sont obligés de recourir à d'autres activités. Analysé en termes de revenus, le maraichage, l'embouche et le petit commerce sont les activités les plus dynamiques et favorisent mieux l'amélioration des conditions de vie.

La pratique de ces activités génératrices de revenus est liée à la dynamique associative et à la présence des partenaires au développement qui appuient les différentes organisations de base. Il faut dire que l'essentiel de la pratique du maraichage se fait au sein des groupements de promotion féminine.

Le commerce malgré, la présence d'une foire à Déra, d'un marché permanent à Sendégué et de quelques boutiques réparties dans les différents villages, n'est pas tellement dynamique du fait de la faiblesse du capital et de la mauvaise qualité des pistes qui freine considérablement son développement.

Les activités artisanales sont peu dynamiques et se résument uniquement à la poterie et à la confection de savon, de nattes et de pagnes. Ces activités sont souvent menées en groupe et permettent à la population de lutter contre la pauvreté.

La commune d'Ouroubé Doudé s'active dans la recherche de moyens permettant un développement socioéconomique durable de la collectivité. Cependant, vu l'insuffisance des recettes et des subventions du gouvernement, la commune s'est fortement engagée dans la recherche de partenaires au développement pour combler le vide. Ainsi, un certain nombre de partenariats ont été signés entre la commune et les ONG/Projets/Programmes.

Ces différents partenariats ont permis à la commune de bénéficier de quelques réalisations comme la construction des locaux de la mairie et des salles de classes de l'école du premier cycle par l'ANICT et la fourniture de cantines scolaires par l'UNICEF. D'autres partenaires ont eu aussi à faire des réalisations comme la construction de puits à grand diamètre, de latrines et de puisards.

Les organisations communautaires de base à travers leurs activités de maraîchage, d'embouche et artisanales ont également bénéficié de l'appui matériel, financier et technique d'un certain nombre de partenaires.

D'une manière générale, les activités économiques pratiquées dans la commune sont peu dynamiques du fait surtout du manque de rentabilité lié à la faiblesse du capital financier, de moyens matériels et de voies de communications adéquates facilitant la desserte de la localité.

4-3 NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Les équipements et infrastructures de la commune ont un niveau de desserte très faible du fait de leur insuffisance et de la non fonctionnalité de certains.

- Les équipements scolaires et hydrauliques sont insuffisants et ne couvrent pas parfaitement les besoins des populations. Cette situation entraîne de faibles taux de scolarisation et de couverture des besoins en eau. En effet, l'approvisionnement en eau potable de la commune est très faible car l'essentiel des infrastructures hydrauliques est constituée de puits à grand diamètre dont le nombre reste insuffisant.
- En matière sanitaire, le seul CSCOM existant assure la couverture des besoins de santé des populations et est sans doute l'équipement le plus fréquenté de la commune.
- Les équipements marchands sont peu nombreux et n'assurent que faiblement les besoins commerciaux des populations. Cette situation est liée à la faiblesse du niveau de fourniture en marchandises et au non fonctionnalité de certains équipements comme les moulins et décortiqueuses.

- Les équipements comme la mairie et la sous préfecture rendent service aux populations mais d'une manière très limitant notamment à cause de l'insuffisance du personnel et des moyens financiers et matériels.

4-4 PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

La commune d'Ouroubé Doudé dispose d'un environnement favorable au développement socioéconomique de la collectivité. Toutefois, certaines contraintes observables dans différents secteurs ralentissent la croissance économique et accentuent la pauvreté :

⇒ Sur le plan institutionnel

La commune de Ouroubé Doude est confrontée à un certain nombre problèmes qui ont des répercussions sur ses performances au plan organisationnel et institutionnel. Ils concernent :

- une faible maîtrise des rôles et missions par les élus (compétences transférées, maîtrise d'ouvrage) ;
- une insuffisante communication avec les populations ;
- une inexistence d'un cadre de concertation ;
- un manque de moyens logistiques et financiers car la commune a du mal à assumer ses charges de fonctionnement (fournitures, salaires, indemnités et autres) ;
- une insuffisance dans la gestion des documents administratifs et comptables ;
- un besoin en formation pour le personnel communal et les élus en maîtrise d'ouvrage ;
- le non respect des procédures budgétaires et de passation des marchés.

⇒ Sur le plan de l'économie locale

Ainsi, les déterminants des problèmes de Sendégué montrent que l'enclavement est la principale contrainte de la commune auquel s'ajoutent d'autres problèmes :

- absence de pistes rurales praticables et état défectueux de la piste existante ;
- inaccessibilité de certains villages en période de fortes pluies ;
- manque de moyen de télécommunication ;
- baisse de fertilité des sols, et de la pluviométrie ;
- manque de moyens de production et d'intrants agricoles ;
- faiblesse des rendements et de la production ;
- difficultés d'approvisionnement et d'écoulement des produits ;
- manque de formation de la population ;
- difficultés à faire intervenir les partenaires au développement ;
- faiblesse du capital financier et technique ;
- insuffisance des équipements et infrastructures socioéconomiques de base ;
- faiblesse de la dynamique commerciale

La coopération décentralisée est peu développée. En effet, aucune convention de jumelage ou d'intercommunalité n'a été signée entre la commune et les collectivités maliennes et ou européennes. Cette situation ne favorise une meilleure utilisation des ressources naturelles partagées entre plusieurs communes.

Ainsi, il convient de mettre en œuvre différentes stratégies pour résoudre ces problèmes et mettre en valeur les potentialités pour permettre à long terme un décollage économique qui pourra accroître les conditions de vie des populations.

Ces stratégies sont :

- développer le réseau de pistes rurales et réfectionner celles existantes ;
- l'exploitation optimale des terres cultivables dans la zone exondée, pour résoudre les problèmes alimentaires. Pour ce faire, le matériel agricole et les intrants doivent être subventionnés pour permettre une plus grande accessibilité aux paysans ;
- aménager des périmètres irrigués dans la zone inondée pour une plus grande pratique de la culture du riz qui est la base alimentaire des populations ;
- installer un mini barrage pour favoriser le maraîchage qui est une activité génératrice de revenus très importante pour les populations en particulier pour les femmes ;
- aménager des zones de parcours pour le bétail afin de permettre un développement de l'élevage qui est la seconde activité économique de la zone ;
- augmenter la couverture vaccinale ;
- renforcer les capacités des élus locaux et des membres des OCB ;
- développer la coopération décentralisée par la recherche de partenaires au développement pouvant aider la commune à exécuter des projets de développement.
- améliorer le niveau d'équipement des villages surtout dans le domaine scolaire, sanitaire et hydraulique ;
- rénover l'infrastructure existante.

L'application de ces différentes pistes de solutions doit permettre à long terme d'améliorer le niveau de développement de la commune et par conséquent du niveau de vie des populations.

⇒ **Sur le plan financier**

Le diagnostic des ressources de la Commune de Ouroubé Doudé a révélé des insuffisances, notamment :

- une émission assez erratique des rubriques de recettes par la commune sans tenir compte du potentiel existant ;
- l'apport relativement moyen des recettes de transfert par rapport aux recettes totales mobilisées par la commune de Ouroubé Doudé ;
- le faible potentiel de ressources de la commune qui se caractérise par le faible niveau des recettes d'investissement ;
- l'absence d'identification de nouvelles sources de recettes ;
- le défaut de recensement exhaustif des principales ressources de la commune.

ANNEXES
